

Cambodge : la variable chinoise

Françoise Mengin

► **To cite this version:**

| Françoise Mengin. Cambodge : la variable chinoise. 2004. hal-01065545

HAL Id: hal-01065545

<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-01065545>

Preprint submitted on 18 Sep 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Françoise Mengin
Directrice de recherche à la FNSP

Cambodge : la variable chinoise

Sur le plan stratégique, la fin de la guerre froide n'a pas fondamentalement modifié l'intérêt que représente le Cambodge pour la Chine mais l'enjeu se décline différemment et surtout il est aussi économique. Il s'agit tout à la fois, pour Pékin, de limiter l'influence américaine dans la région - donc de s'appuyer sur l'ASEAN¹ avec laquelle, en outre, ses échanges ne cessent d'augmenter² - mais aussi de la diviser pour qu'elle ne puisse s'opposer à la Chine ou la concurrencer. La Chine joue donc la carte ASEAN dans ses rapports avec les Etats-Unis tout en privilégiant ses relations bilatérales avec chacun de ses Etats membres.

¹ Aux termes de l'accord-cadre signé le 4 novembre 2002 à Phnom Penh, une zone de libre-échange est instituée à partir de 2005 entre la Chine et les pays de l'ASEAN, et l'abaissement progressif des droits de douane sera réalisé en deux étapes : dix ans pour six des Etats membres, dont la Thaïlande, et quinze ans pour les quatre autres dont le Cambodge et le Vietnam.

² Même si l'Amérique du Nord et l'Europe sont les deux principales cibles commerciales de la Chine, l'Asie du Sud-Est représente un enjeu croissant pour la Chine : son commerce avec l'ASEAN a augmenté à un rythme de annuel de 20% depuis 1990 et, en 2003, le volume des échanges a atteint 78,2 milliards de dollars, en hausse de 42,8% par rapport à l'année précédente (source : site de l'Agence Chine nouvelle (www.china.org.cn), 4 novembre 2004, accédé le 15 novembre 2004).

A cet égard le schéma d'une alliance de revers contre le Vietnam continue de structurer la relation sino-cambodgienne. La Chine conserve d'importants contentieux territoriaux, terrestres et maritimes, avec le Vietnam. Pour Phnom Penh, la montée en puissance de la Thaïlande est certainement plus préoccupante³ et il est d'ailleurs significatif que le Cambodge, le Vietnam et le Laos soient tous trois très réticents devant le projet, fortement soutenu par Bangkok et Singapour, de mettre en place d'ici à 2020 une communauté économique entre les pays de l'ASEAN. Pour tenter de déplacer le centre de gravité de la région vers ses propres frontières méridionales, la Chine ne peut que privilégier le programme de développement de la sous-région du Grand Mékong dont elle est partie prenante. Lancé en 1992 par la Banque asiatique de développement⁴, ce projet vise à accroître les échanges et les investissements entre les six pays situés le long du fleuve.

Mais au-delà de l'équilibre régional, c'est le territoire cambodgien lui-même qui intéresse Pékin. Le Cambodge offre à la Chine un débouché sur le Golfe de Siam, que ce soit à des fins militaires ou pour faciliter son accès aux ressources pétrolières. Mais avant tout, pour une Chine qui est devenue le deuxième importateur mondial de bois⁵ et qui a interdit toute exploitation sylvicole sur son propre territoire en 1998, le Cambodge, ce sont aussi ses forêts.

Tous ces enjeux s'inscrivent dans la continuité d'une histoire sur laquelle vient se greffer celle de l'émigration chinoise et des rapports souvent ambigus que la Chine populaire et, avant elle, l'Empire ont entretenus avec les Chinois d'outre-mer. La présence au Cambodge d'une communauté chinoise peut représenter un puissant relais à la politique étrangère de Pékin. Mais pour saisir l'importance de ce levier, encore faut-il comprendre comment celle-ci s'articule à la société cambodgienne. Ce faisant, on sera amené à complexifier l'usage du qualificatif chinois. Jusqu'à la fin de la guerre civile, la communauté chinoise désigne des Sino-khmers descendants d'immigrés chinois. Mais depuis le début des

³ Le différentiel de puissance entre la Thaïlande et le Vietnam s'accroît considérablement à la faveur de la première (entretien, Paris, 4 octobre 2004).

⁴ Programme dit GMS (Greater Mekong Subregion). Cette sous-région comprend la province chinoise du Yunnan, le Laos, le Vietnam, le Cambodge, la Birmanie et la Thaïlande. Entre 1998 et 2003, 2 milliards de dollars d'investissements ont été réalisés, répartis sur dix projets dans les secteurs des transports et de l'énergie, tandis que la Banque asiatique de développement est intervenue par le biais de son assistance technique à hauteur de 46 millions de dollars. Un montant global de 10 milliards de dollars est prévu pour les projets de la période 2003-2013, dont 8 milliards de dollars pour les infrastructures (source : Fiche de synthèse, ambassade de France au Cambodge, mission économique, 20 avril 2004).

⁵ Derrière les Etats-Unis et ne tardera pas à passer au premier rang (*Far Eastern Economic Review*, 25 décembre 2003-1^{er} janvier 2004, pp. 26-29).

années 1990, les nouveaux immigrants ne se sont pas encore véritablement enracinés dans la société khmère ou bien n'ont pas vocation à demeurer sur le territoire cambodgien. Surtout leur origine géographique doit être soigneusement prise en compte en raison de l'existence, en amont, d'importants clivages étatiques : ainsi les Taiwanais, voire des autres Chinois périphériques (Hong Kong, Macao, ou les Chinois de la diaspora installés dans d'autres Etats de la région) doivent parfois être distingués des Chinois du continent.

Pour en finir avec l'idée d'un capitalisme à la chinoise : l'historicité propre de la communauté sino-khmère

« Les Chinois de la diaspora ont réussi alors que leurs parents étaient des coolies pauvres vivant dans un environnement peu propice à leur expansion. Les valeurs traditionnelles chinoises basées sur l'enseignement du *confucianisme* (éthique du travail, épargne, solidarité familiale ...) expliquent la philosophie typique de l'entrepreneur chinois. Cet état d'esprit s'exprime par la pratique du négoce, des réseaux et de la gestion familiale des entreprises. L'activité commerciale est inhérente au *fait chinois* (...). »⁶

« Si les Sino-Khmers sont désormais réputés contrôler de larges pans de l'économie cambodgienne, c'est avant tout parce qu'ils sont entreprenants, travailleurs et solidaires. »

Les citations de ce genre pourraient être multipliées. Le « fait chinois » comme facteur explicatif de la réussite des Chinois d'outre-mer, ici mis en avant par des notes de la DREE, l'est tout autant par nombre de travaux plus académiques, ceux de Redding sur « l'esprit du capitalisme chinois »⁷ par exemple. Les uns comme les autres ne se départissent pas d'une vision orientaliste postulant un particularisme ethnoculturel transcendant les frontières nationales⁸. Subsumer dans un « fait chinois » la réussite des Chinois d'outre-mer c'est gommer l'historicité propre de chaque communauté et, ce faisant, c'est passer sous silence les économies politiques, celle de la Chine comme celle du pays d'accueil, qui produisent ces communautés.

⁶ Souligné par nous.

⁷ Gordon S. Redding, *The Spirit of Chinese Capitalism*, Berlin, de Gruyter, 1990, en particulier pp. 99 et 10, 104 et 105.

⁸ Voir, entre autres, Etienne Hulot, *Les Chinois partout : question de l'immigration chinoise*, Paris, Aux bureaux de la revue du monde latin, 1888.

Il y a donc vice de méthode. Mais avant tout, il y a défaut de connaissance dans la mesure où précisément le commerce n'est pas valorisé dans la doctrine confucéenne. En fait, comme le fait justement remarquer Isabelle Thireau « l'idéologie des communautés du sud dont étaient originaires ces émigrés chinois n'était qu'en partie confucéenne, et la réussite commerciale, qui s'accompagnait souvent du développement de contacts à l'extérieur de la sphère privée villageoise du fait de l'installation au bourg, voire dans une ville plus lointaine, y était fortement valorisée »⁹. Surtout, si l'usage d'un dialecte, de pratiques religieuses, d'habitudes alimentaires ou vestimentaires contribue à singulariser une communauté d'émigrés chinois, c'est avant tout l'activité marchande qui définit son existence même comme l'a montré Bernard Formoso. Etudiant les Sino-thaïs, Formoso souligne combien l'« ethos entrepreneurial » est déterminant dans le processus d'identification de cette communauté par les Chinois comme par les Thaïs : « (...) les Sino-Thaïs dont la famille poursuit une ou plusieurs activités commerciales s'identifient et sont identifiés aux Chinois, alors qu'à l'inverse les familles dont les membres ont renoncé au principe de la libre entreprise sont assimilées aux Thaïs »¹⁰. Plus précisément, l'importance du capital social et culturel – telles les célèbres *guanxi* – doit être fortement relativisée dans la mesure où ce capital n'est mobilisé que pour compenser une déficience de capital financier ou lorsque les opportunités d'enrichissement sont bloquées par les institutions formelles ou un faible accès à celles-ci. Et certaines institutions ou pratiques – telles les associations (*bang*) et les tontines (*hui*)- considérées comme inhérentes au « fait chinois » tombent souvent en désuétude dès que l'environnement réglementaire se transforme¹¹.

⁹ Isabelle Thireau, compte-rendu de Bernard Formoso, *Identités en regard. Destins chinois en milieu bouddhiste thaï*, Paris, CNRS/MSH, 2000 in *Etudes rurales*, 155-156, 2000.

¹⁰ Bernard Formoso, *Identités en regard*, op. cit., p. 74.

¹¹ Voir par exemple l'étude de Peter S. Li, « Chinese Investment and Business in Canada: Ethnic Entrepreneurship Reconsidered », *Pacific Affairs*, n° 66, été 1993, pp. 219-241. Pour une critique plus systématique des explications culturalistes d'un capitalisme à la chinoise, voir David C. Schak, « Chineseness and Chinese Capitalism in East and Southeast Asia », in Leo Douw, Cen Huang et David Ip, *Rethinking Chinese Transnational Enterprises, Cultural Affinity and Business Strategies*, Richmond, Curzon, 2001, pp. 83-101.

Du contrôle du secteur marchand à l'éradication du secteur marchand

Une communauté chinoise apparaît au Cambodge avec la fondation de Phnom Penh en 1434 qui marque le passage d'une économie presque autosuffisante à une économie dépendante du commerce avec l'étranger¹². Certes, les contacts avaient été nombreux entre la Chine et les différents royaumes khmers. Mais, pour autant, il n'y avait pas de communauté chinoise organisée, ni même un nombre conséquent de résidents chinois à Angkor¹³.

Un siècle après sa fondation, Phnom Penh comptait 3000 résidents chinois¹⁴. Même si les Chinois n'avaient pas le monopole du commerce à cette époque, qu'ils partageaient avec les Malais, les Siamois, les Hindous, les Laotiens, les Japonais, puis les Espagnols, ils occupaient une place prépondérante dans ce secteur¹⁵, devenue dominante au moment de l'arrivée des Français¹⁶.

Cette immigration chinoise étant essentiellement masculine, c'est en fait une communauté sino-khmère qui se développe à cette époque¹⁷. Affichant leur identité culturelle, non d'ailleurs sans suivre délibérément certains changements radicaux intervenus en Chine même, tel le port de la natte imposé par les Mandchous, ces Chinois sont alors considérés comme une communauté à part entière distincte de la population khmère : un système d'*indirect rule* est institué dès le XVII^e siècle qui sera à la base du système des congrégations élaboré au XIX^e siècle par les Empereurs d'Annam puis systématisé par les Français¹⁸. Mais, en même temps, cette communauté est très fluide : comme il n'y a pas de système d'immatriculation, il est aisé pour un Chinois de se fondre dans la population khmère en adoptant ses us et coutumes¹⁹. En tant qu'étrangers les Chinois sont exemptés de la corvée, mais à la différence des autres étrangers ils sont susceptibles de se voir confiés des postes de responsabilité dans l'administration du royaume, y compris gouverner une province

¹² W. E. Willmott, « History and Sociology of the Chinese in Cambodia prior to the French Protectorate », *Southeast Asian History*, 11 mai 1966, p. 23.

¹³ Ibidem, pp. 18-22.

¹⁴ Victor Lieberman, *Strange Parallels, Southeast Asia in Global Context, c. 800-1830*. Volume 1: *Integration with the Mainland*, Cambridge et New York, Cambridge University Press, 2003, p. 263.

¹⁵ Willmott, « History and Sociology of the Chinese in Cambodia... », article cité, p. 24.

¹⁶ Ibidem, pp. 27 et 28.

¹⁷ Penny Edwards, « Time Travels: Locating *xinyimin* in Sino-Cambodian Histories », in Pal Nyiri et Igor Saveliev (dir.), *Globalizing Chinese Migration*, p. 255.

¹⁸ Willmott, « History and Sociology of the Chinese in Cambodia... », article cité, pp. 30-32.

¹⁹ Ibidem, p. 31.

à condition d'être né au Cambodge et de parler khmer²⁰. Surtout, les Chinois se voient attribuer un monopole dans les domaines de l'opium, de l'alcool, des jeux, mais aussi de la pêche et, dans certaines régions, de l'exploitation du bois²¹.

La mise en place du protectorat français à partir de 1864 transforme considérablement la communauté chinoise : celle-ci se développe en tant que telle, mais en même temps perd son pouvoir politique et une part conséquente de son pouvoir économique. Non seulement l'administration lui est désormais fermée – ouverte en revanche aux bureaucrates vietnamiens que les Français ont fait venir en grand nombre²² – mais, sur le plan économique, beaucoup de fonctions jusque là dévolues à la communauté chinoise lui sont retirées dont le secteur, lucratif, de l'opium. Les Chinois servent seulement d'intermédiaire pour la collecte des impôts²³ tandis que les paysans khmers, lourdement taxés, sont de plus en plus dépendants des prêteurs chinois²⁴.

Mais c'est aussi à l'époque du protectorat français que la communauté chinoise est instituée et se développe en tant que telle. Elle est strictement tenue à l'écart de la société khmère par la systématisation de l'organisation en congrégations imposée par les Français et sa population augmente de manière substantielle, les nouveaux émigrés – hommes et femmes désormais – fournissant la main-d'œuvre à bon marché qu'exige le développement de la colonie. Dès lors, les institutions chinoises se multiplient et se diversifient avec la construction de nombreuses écoles, hôpitaux et temples. La communauté chinoise se partage alors en cinq groupes principaux: les Chaozhou (Teochiu) (60%), majoritairement implantés dans les zones rurales, les Cantonais (20%), plutôt citadins, souvent charpentiers, les Minnan (Hokkien) (7%), dominant le secteur bancaire et celui de l'import-export, les Hainanais (4%) dans la région de Kampot où ils cultivent le poivre, les Hakka (4%), arrivés plus récemment, et dont beaucoup tiennent des officines de pharmacie ou des cabinets de dentistes.

Cette double évolution se poursuit pendant la période sihanoukiste (de 1954 à 1970) avec une législation de plus en plus restrictive de l'activité économique des Chinois, ce qui aboutit à une quasi-cessation de l'émigration, mais aussi une effervescence culturelle de la

²⁰ Ibidem, p. 32.

²¹ Ibidem.

²² Evan Gottesman, *Cambodia After the Khmer Rouge. Inside the Politics of Nation Building*, New Haven et Londres, Yale University Press, 2003, p. 15.

²³ Edwards, "Time Travels...", chapitre cité, p. 256.

²⁴ Gottesman, *Cambodia After the Khmer Rouge...*, op.cit., p. 15.

communauté dont le nombre d'écoles, privées pour l'essentiel, ne cesse d'augmenter. Ce faisant, la communauté chinoise devient plus clairement un enjeu politique pour le pouvoir comme pour l'opposition. C'est en effet pour tenter de désamorcer une opposition communiste que Sihanouk nationalise, à partir de 1963, les banques privées, les firmes d'import-export puis les circuits de distribution du riz. Mais cette stratégie vise également à miner l'influence de la communauté chinoise et des réseaux qu'elle entretient en Thaïlande et au Sud-Vietnam²⁵. Pour l'opposition communiste, les écoles chinoises - plus de 200 en 1970, soit 150 000 élèves - offrent une tribune appréciable et de fait, au fil des ans, l'enseignement s'est clairement politisé²⁶.

La situation se radicalise sous Lon Nol, une radicalisation paradoxale en apparence puisque le nouveau dirigeant et sa femme appartiennent à la communauté sino-khmère²⁷, mais d'autant plus significative. Toutes les écoles chinoises sont fermées en 1970 et la néo-khmérité promue par Lon Nol véhicule un discours raciste anti-chinois et anti-vietnamien²⁸. La stigmatisation raciste de la communauté chinoise à cette époque fait donc pendant à celle des occupants vietnamiens sous la République populaire du Kampuchea même si les politiques mise en place par ces derniers seront beaucoup plus répressives encore. Mais au-delà de la nature même de la répression anti-chinoise, l'épisode lonnoliste prépare le massacre organisé de la communauté chinoise par les Khmers rouges. En effet, l'insurrection de 1970 conduit nombre de Sino-khmers vivant dans les zones rurales à émigrer vers la ville, vers la capitale surtout²⁹, et donc grossit le « peuple nouveau » appelé bientôt à être éradiqué par les Khmers rouge.

En 1975, la majorité de la communauté chinoise était donc devenue citadine et c'est à ce titre, avant tout, qu'elle allait être victime de la politique génocidaire des Khmers rouges. Toutes les sources confirment en effet qu'il n'y a pas eu de politique d'extermination visant spécifiquement les Chinois³⁰, que le massacre de la communauté chinoise n'a pas été motivé

²⁵ Ibidem, p. 20

²⁶ « Poorly paid, Chinese teachers were often motivated by ideological goals rather than financial gain. In the late 1960s, particularly in Phnom Penh, Maoist ideology was reportedly taught in some schools. » in Edwards, *Time Travels...*, chapitre cité, p. 260.

²⁷ Paul Marks, « China's Cambodia Strategy », *Parameter*, automne 2000, p. 4.

²⁸ Gottesman, *Cambodia After the Khmer Rouge...*, op. cit, p. 22.

²⁹ Ben Kiernan, « Kampuchea's Ethnic Chinese under Pol Pot: A Case of Systematic Social Discrimination », *Journal of Contemporary Asia*, vol. 16, n° 1, 1986, p. 19. Voir aussi Ben Kiernan, *The Pol Pot Regime. Race, Power, and Genocide in Cambodia under the Khmer Rouge, 1975-79*, New Haven, Yale University Press, 2002, deuxième édition, p. 288.

³⁰ Notamment entretien avec Steve Heder, Phnom Penh, 9 octobre 2004.

par sa sinité mais parce qu'elle était urbaine ou considérée comme telle. Et c'est bien pour cette raison d'ailleurs que les conseillers de Chine populaire ont pu prêter main forte aux bourreaux de l'*Angkar*. Ben Kiernan parle d'un cas de « discrimination sociale systématique »³¹ : pour les Khmers rouges, l'ethnie chinoise au Cambodge était synonyme de bourgeoisie capitaliste³².

Bien que n'ayant pas fait l'objet d'une politique génocidaire aussi systématique que d'autres minorités, les Vietnamiens et les Chams en particulier, les Chinois ont été éliminés dans des proportions comparables³³ car doublement victimes du régime khmer rouge : leur origine citadine les désignait comme archétypes des capitalistes ; mais elle les rendait en outre moins résistants à la maladie et à la famine³⁴. Steve Heder estime que les exécutions, la famine et la maladie sont responsables à parts égales des 200.000 morts de la communauté chinoise entre 1975 et 1979³⁵.

L'arrivée des forces vietnamiennes met certes fin au génocide, mais les survivants de la communauté chinoise font de nouveau face à une politique de discrimination systématique³⁶ au discours ouvertement raciste³⁷ : l'ouverture d'écoles chinoises est interdite, une discrimination à l'embauche des Chinois est encouragée et surtout nombre de survivants ne peuvent regagner leurs maisons ou retrouver leurs terres. De 1979 à 1981, les Chinois qui essayaient de revenir à Phnom Penh en étaient empêchés et dirigés de force vers des provinces

³¹ Kiernan, "Kampuchea's Ethnic Chinese under Pol Pot...", article cité, p. 18. Dans son ouvrage *The Pol Pot Regime...*, op. cit., Kiernan offre un tableau nuancé de la situation de la communauté chinoise sous les Khmers rouges à partir des témoignages qu'il a recueillis parmi les survivants. Mais il confirme qu'il n'y a pas eu de politique de discrimination raciale : "...they were not targeted for execution *because of their race*..." (p. 288, souligné par l'auteur). Sa conclusion est toutefois plus nuancée : "It may be true as a general statement that despite prohibition of their language and cultural autonomy, ethnic Chinese would have been safe enough in DK if they could satisfy their rulers that they were of poor social origins. But the CPK presumption, for racial reasons, was always that they were not, and more than two hundred thousand people died as a result of this and a general prejudice against city dwellers. (...) The 50 percent of them who perished is a higher proportion than the estimated for city dwellers in general (about one-third). Further, the Chinese language, like all foreign and minority languages, was banned, and so was any tolerance of a culturally and ethnically distinguishable Chinese community. The Chinese community was to be destroyed "as such." This CPK policy, like that toward the Chams, could be construed as genocide." (pp. 295-296).

³² Voir aussi Gottesman, *Cambodia After the Khmer Rouge...*, op. cit., p. 28.

³³ Un tiers des 300.000 Chams auraient été tués et la quasi-totalité des 300.000 Vietnamiens. Edwards, "Time Travels...", chapitre cité, note 8, p. 286.

³⁴ Ben Kiernan, "Kampuchea's Ethnic Chinese under Pol Pot...", article cité, p. 18.

³⁵ Cité ibidem, p. 19.

³⁶ Voir Gottesman, *Cambodia After the Khmer Rouge...*, op. cit. chapitre 7 « The Chinese : Racial Politics in the PRK », pp. 170-187.

³⁷ Edwards, "Time Travels...", chapitre cité, p. 267.

comme Kompong Cham³⁸. A partir de 1982, cette politique est systématisée par la circulaire 351 obligeant les agents de l'Etat à procéder à un interrogatoire de l'ensemble de la population chinoise afin non seulement de la recenser mais d'en posséder une cartographie et une généalogie complète³⁹. Chacun de ses membres devait non seulement être photographié et dûment enregistré sous un matricule, mais devait aussi produire une véritable « confession » (*sarapheap*) : il s'agissait de pouvoir retracer l'itinéraire personnel de chacun, ses réseaux à l'étranger, notamment en Chine, ses affiliations politiques, ses connaissances linguistiques.

Et l'antagonisme Hanoi-Pékin ne pouvait qu'exacerber un sentiment anti-chinois chez les dirigeants cambodgiens et leurs conseillers vietnamiens. En effet, au-delà de la discrimination ouvertement raciste, les membres de la communauté chinoise restaient identifiés aux agents de Pékin, mais aussi aux capitalistes⁴⁰. Dans la mesure où le secteur marchand avait été entièrement éradiqué par les Khmers rouges, l'assimilation des Chinois aux capitalistes avait seulement pour objet de prévenir la reconstitution d'une classe de marchands chinois⁴¹.

Cette confusion explique que la circulaire ait été très imparfaitement appliquée car elle s'est heurtée à l'incompréhension des cadres chargés de conduire l'investigation, incapables de hiérarchiser clivage social et clivage racial, de savoir si le dessein était idéologique ou nationaliste⁴². Pour sa part, Evan Gottesman conclut que la plupart des cadres l'ont interprétée dans un sens racaliste. Surtout, le PRK s'est trouvé confronté à une impasse à partir du moment où le secteur étatique n'a pu à lui seul subvenir aux besoins de la population. Avec les réformes économiques de la fin des années 1980 ainsi que la dépendance de plus en plus forte des officiels du PRK de la communauté chinoise à laquelle ils vendaient des marchandises d'Etat⁴³, la circulaire 351 et les déportations de populations urbaines à la campagne qu'elle impliquait ont été laissées de côté.

³⁸ Steve Heder, *Kampuchea, Occupation and Resistance*, Bangkok, Chulalongkorn University Monograph, 1980, pp 25 et 26 cité par Edwards, "Time Travels...", chapitre cité, p. 266

³⁹ Voir Gottesman, *Cambodia After the Khmer Rouge...*, op. cit., p. 186.

⁴⁰ Ibidem, p. 90.

⁴¹ Ibidem, op. cit., p. 173.

⁴² « The leadership, in announcing Circular 351, had blurred its anticapitalist and anti-Maoist sentiments so thoroughly that the enemy, in the end, was simply the Chinese. » (ibidem, pp. 184 et 185).

⁴³ Ibidem, p. 187 et p. 189.

Les rapports avec Pékin : l'opposition Chine Jaune / Chine Bleue

Qu'il ait été impérial, républicain ou communiste, le pouvoir central chinois a toujours oscillé dans une polarité opposant une « Chine Jaune », celle de la tradition, agraire et bureaucratique, et une « Chine Bleue », celle de l'ouverture, des marchands et des pirates. Les communautés chinoises d'outre-mer ont donc été tour à tour répudiées ou courtisées par la mère patrie. Le changement de dynastie au XVII^{ème} siècle n'a guère apporté d'inflexion notable sur ce point : comme sous les Ming (1368-1644), l'émigrant est pour les Mandchous celui qui abandonne sa terre, qui néglige ses obligations familiales, tandis que persiste ce déficit de légitimité des activités privées dans la doctrine confucéenne. Dans la mesure où ils génèrent des profits qui ne sont pas redistribués, les marchands sont placés au bas de la hiérarchie sociale, après les lettrés et les officiels, les paysans et les artisans⁴⁴. De surcroît, les communautés chinoises d'outre-mer ont été le refuge de nombreux loyalistes ming. Sous les Ming comme sous les Qing, l'émigration est donc interdite, passible de la peine de mort et la cour peut demander l'extradition des Chinois installés durablement outre-mer (les *huaqiao*).

Dans les faits, la cour s'est rarement préoccupé des émigrés, tandis que les fonctionnaires des provinces chargés d'appliquer la réglementation, ceux des provinces méridionales du littoral en particulier, ont avant tout cherché à tirer profit des flux commerciaux générés par les communautés d'outre-mer. Surtout, miné de l'intérieur et de l'extérieur, l'Empire déclinant va doublement modifier sa législation. Après avoir signé des conventions avec les gouvernements français et britannique reconnaissant aux Chinois le droit d'émigrer - l'interdiction est officiellement levée en 1893 -, la nouvelle loi sur la nationalité de 1909 reconnaît le *jus sanguinis*. C'est encore dans une perspective toute diplomatique que Zhou Enlai, après la fondation de la Chine populaire, restreint la portée du *jus sanguinis* lorsqu'il conclut, en marge de la conférence de Bandung en avril 1955, le traité sino-indonésien qui oblige les Chinois d'outre-mer à choisir entre la nationalité chinoise et celle de leur pays d'accueil, les obligeant par là même à renoncer à toute activité subversive. A cette époque en effet, la Chine a renoué avec sa tradition de puissance terrienne, ce qui s'est traduit, entre autres, par la nationalisation des propriétés des Chinois d'outre-mer au début des années 1950.

⁴⁴ En fait, une économie privée reposant sur des marchés ruraux (locaux) s'est développée de manière autonome sous les Ming. Sur ce point, voir plus bas.

La « Chine Bleue », celle des explorations maritimes du XV^{ème} siècle, des provinces côtières et des communautés marchandes tournées vers l’outre-mer aura été le creuset du mouvement révolutionnaire lancé par Sun Yat-sen et concoura activement – financièrement notamment – au renversement de l’Empire puis à l’édification de la République. C’est bien encore vers ce pôle qu’est attirée la Chine des réformes et de l’ouverture promue par Deng Xiaoping à partir de 1978 avec le découpage du pays en zones économiques spéciales et l’appel aux capitaux des Chinois d’outre-mer⁴⁵.

Du rapport changeant entre la Chine et les Chinois d’outre-mer découlent, pour la communauté chinoise du Cambodge, nombre d’évolutions déjà mentionnées, tels l’importation d’une main-d’œuvre bon marché par les Français dès les premières années du protectorat ou l’essor des institutions chinoises, les associations (*bang*) et les écoles notamment, au début du XX^{ème} siècle. Le fait que les immigrés n’aient pu pendant longtemps compter sur le soutien de l’Empire explique également les réseaux d’associations mis en place, mais aussi, n’en déplaisent aux culturalistes, leur divergence par rapport au modèle originel. En Chine, les organisations claniques étaient des organisations lignagères sur cinq générations contrôlées par les propriétaires terriens, ne pouvant donc être reproduites en tant que telles par des immigrés célibataires auxquels l’accès à la terre étaient souvent interdit⁴⁶.

Enfin, c’est bien à l’opposition « Chine Bleue » / « Chine Jaune » qu’il faut se référer pour comprendre l’implication directe, c’est-à-dire *in situ*, des experts de Pékin dans les massacres de Chinois par les Khmers rouges⁴⁷. Même si la place de la Révolution culturelle chinoise dans les références idéologiques des Khmers rouges doit être très relativisée⁴⁸, l’implication des experts chinois, elle, s’inscrit en droite ligne dans la politique maoïste anti-*huaqiao*. Le vocabulaire était antonyme, mais les conseillers chinois appartenaient bien au même « peuple » que les Khmers rouges – nouveau pour les uns, ancien pour les autres –

⁴⁵ «Ce renversement de stratégie économique s’accompagne d’une véritable mutation des valeurs et d’un bouleversement des références historiques. En 1988, la célèbre série télévisée, *He shang* (l’*Elegie du fleuve*) pourfend la Chine Jaune, couleur de loess, qui à l’abri de sa Grande Muraille perpétue une tradition rurale et bureaucratique, et exalte la Chine Bleue, couleur de l’Océan, ouverte, cosmopolite, entreprenante, riche de l’énergie de son immense population. » Marie-Claire Bergère, *Sun Yat-sen*, Paris, Fayard, 1994, p. 473.

⁴⁶ Voir, entre autres, Qiu, Liben, « The Chinese Networks in Southeast Asia : Past, Present and Future » in Chan, Kwok Bun (dir.), *Chinese Business Networks. State, Economy Culture*, Singapour, Prentice Hall, et Copenhagen, NIAS Publishing, 2000, pp. 195 et 196.

⁴⁷ Pour des exemples, voir Edwards, “Time Travels...”, chapitre cité, pp. 263-265, et Kiernan, *The Pol Pot Regime...*, op. cit. pp. 431-433.

⁴⁸ Je remercie Steve Heder d’avoir attiré mon attention sur ce point (entretien, Phnom Penh, 9 octobre 2004).

appelés à éradiquer le marchand – le « vieil homme » selon l’expression de Marie-Claire Bergère, celui qui appartenait au « peuple nouveau » dans la rhétorique de l’*Angkar*. Ben Kiernan résume bien l’alliance idéologique dont a été victime la communauté chinoise « The tragedy of Kampuchea’s Chinese was not that they were singled out for persecution by an anti-Chinese regime, but rather that a pro-Chinese regime subjected them to the same brutal treatment as the rest of the country’s population »⁴⁹. En 1603 et en 1740 déjà, la cour avait approuvé les massacres de Chinois par les Espagnols aux Philippines et les Néerlandais aux Indes orientales pour le motif que ses sujets avaient commis le crime de quitter la Chine⁵⁰.

Par delà les régimes, la constance du soutien diplomatique chinois

L’axe Pékin-Phnom Penh

A partir de 1954, la diplomatie chinoise s’attache à défendre la neutralité du Cambodge, sous l’autorité du prince Sihanouk, garante de la stabilité en Indochine. Des rapports privilégiés sont noués entre Zhou Enlai et Sihanouk, d’abord à l’occasion de la conférence de Bandung puis de la visite de ce dernier en Chine l’année suivante, l’établissement de relations diplomatiques datant du 19 juillet 1958. Ainsi, le Cambodge devient le premier Etat non communiste à recevoir une aide officielle de la Chine⁵¹. Mais si Sihanouk se détourne de l’aide militaire fournie par Washington entre 1963 et 1965⁵², au prétexte de conserver une stricte neutralité, l’escalade américaine au Vietnam le conduit à accepter que les Vietcongs établissent des sanctuaires dans le royaume le long de frontière. Dès lors, l’aide chinoise se transforme progressivement en aide militaire - pour Sihanouk, le soutien de la Chine apparaissait comme un moyen de se prémunir à l’avance contre l’influence vietnamienne une fois le pays réunifié – et l’enseignement dans les écoles chinoises devient de plus en plus politisé.

⁴⁹ Kiernan, “Kampuchea’s Ethnic Chinese under Pol Pot...”, article cité, p. 20.

⁵⁰ Yen, Ching Huang, *Coolies and Mandarins : China’s Protection of Overseas Chinese in the Late Ch’ing Period(1851-1911)*, Singapour, Singapore University Press, 1985, p. 22 cité in Pal Nyiri, « From Class Enemies to Patriots : Overseas Chinese and Emigration Policy and Discourse in the People’s Republic of China » in Nyiri et Saveliev, *Globalizing Chinese Migration*, op. cit. p. 209.

⁵¹ A la suite de l’accord signé en juin 1956, la RPC a accordé 2,53 millions de dollars d’aide non conditionnelle. En juillet 1962, l’aide chinoise au Cambodge s’élevait à 33,6 millions de dollars.

⁵² Voir David P. Chandler, *The Tragedy of Cambodian History. Politics, War, and Revolution since 1945*, New Haven, Yale University Press, 1991, pp. 130 et suiv. L’aide militaire américaine s’était élevée à 340 millions de dollars entre 1955 et 1963: Edwards, chapitré cité, p. 260.

La radicalisation de la scène politique cambodgienne au lendemain des élections de 1966 – montée des conservateurs proches de Washington et élection de trois candidats communistes – conduit Sihanouk à abandonner sa politique de neutralité et à se tourner vers les Etats-Unis, d'une part, à interdire l'Association d'amitié sino-khmère et les journaux chinois, d'autre part. Et si le coup d'Etat de Lon Nol l'amènera à se réfugier à Pékin où il sera depuis lors *persona grata*, la Chine – où déjà Zhou Enlai est politiquement affaibli par la Bande des quatre - a déjà misé sur les Khmers rouges qui après s'être imposés à Pékin⁵³, vont s'imposer sur le terrain, grâce en partie à l'aide militaire chinoise.

Entre 1975 et 1979, entre 10.000 et 15.000 experts chinois⁵⁴ ont été envoyés au Kampuchea démocratique, des militaires bien sûr, mais aussi des ouvriers, notamment dans les plantations de caoutchouc, des ingénieurs, des médecins et des professeurs⁵⁵. Ce faisant, la Chine s'assurait des bases militaires non négligeables dans le pays, tel l'aéroport de Kompong Chhnang construit par des ingénieurs de l'APL, alors même que les Khmers rouges ne disposaient pas de force aérienne⁵⁶. Si les experts chinois ont quitté, ou plutôt fui, le pays dès l'arrivée des forces vietnamiennes en janvier 1979⁵⁷, le soutien chinois aux Khmers rouges s'est poursuivi pendant la période d'occupation vietnamienne non seulement par le financement et l'armement des mouvements de guérilla, mais aussi par la diffusion d'émissions de radio à partir de la province du Guangxi⁵⁸. Surtout, en 1991, la Chine a obtenu que le mot « génocide » ne figure pas dans les accords de Paris et a, depuis lors, multiplié les pressions pour que le Cambodge refuse la formule d'un tribunal international pour juger les Khmers rouges.

⁵³ Khieu Samphan, vice-Premier ministre du GRUNK (Gouvernement royal uni national du Kampuchea) est reçu en véritable chef d'Etat à Pékin en avril 1974.

⁵⁴ Edwards, chapitre cité, p. 263.

⁵⁵ Sur les échanges entre le Kampuchea démocratique et la Chine populaire, voir Kiernan, *The Pol Pot Regime...*, op. cit. pp. 376-385.

⁵⁶ Marks, "China's Cambodia Strategy", article cité, p. 9.

⁵⁷ Pour un témoignage sur la retraite des diplomates chinois en poste à Phnom Penh aux côtés des forces khmères rouges voir Yun Shui, « An Account of Chinese Diplomats Accompanying the Government of Democratic Kampuchea's Move to the Cardamom Mountains », traduit par Paul Marks, *Critical Asian Studies*, vol. 34, n° 4, 2002, pp. 498-519.

⁵⁸ Edwards, "Time Travels...", chapitre cité, p. 266. Ce soutien aurait pris fin en 1993, lorsque deux soldats de l'APL ont été tués par ce qui a été interprété comme une attaque délibérée des forces khmères rouges, même si les investigations conduites par l'Autorité transitoire des Nations Unies au Cambodge ont simplement conclu que les deux soldats avaient été victimes des combats menés par les Khmers rouges (Marks, article Parameters, p. 10).

Mais, aussitôt les accords de Paris signés, la Chine a été prompte à courtiser Phnom Penh bien que l'équipe dirigeante ait été composée de ceux-là même qu'elle avait fustigés la veille comme étant les marionnettes de Hanoi⁵⁹ : en témoignent plusieurs visites non négligeables⁶⁰, ainsi que l'accord de coopération économique et technique conclu en 1994 par lequel la Chine accordait une aide de 8,6 millions de dollars pour remettre en état les équipements qu'elle avait construits et subventionner l'importation de biens chinois⁶¹, complété par un deuxième accord commercial en juillet 1996⁶².

A la constance du soutien diplomatique de Pékin fait écho la continuité de la présence de ses émissaires au Cambodge, tel ce M. X dont l'itinéraire professionnel est évoqué par Penny Edwards⁶³. Boursier du gouvernement chinois à l'Université royale de Phnom Penh dans les années 1960 où il a étudié la langue et la littérature khmère, c'est en tant que diplomate de carrière qu'il est envoyé au Kampuchea démocratique pour servir d'interprète et de conseiller au plus haut niveau, accompagnant notamment Pol Pot dans certaines de ces tournées en province, puis auprès de l'APRONUC pour superviser le processus de paix en 1992-1993. Et après le départ des Nations Unies, M. X se coule dans le processus de privatisation de l'économie cambodgienne troquant la casquette de diplomate pour celle d'entrepreneur en ouvrant un hôtel à Phnom Penh. Cet exemple, pour emblématique qu'il soit, n'est pas isolé.

⁵⁹ Voir Nayan Chanda, « China and Cambodia : In the Mirror of History », *Asia-Pacific Review*, Vol. 9, No 2, 2002, p. 6.

⁶⁰ Entre 1994 et 1996, celles, entre autres, du président de la Conférence consultative politique du peuple chinois, Li Ruihan, du vice-président de la Commission militaire centrale, Zhang Wannian, du vice-ministre des Affaires étrangères, Tang Jiaxuan. Ibidem.

⁶¹ Loi autorisant l'accord de coopération économique et technique du 17 janvier 1994 entre le Royaume du Cambodge et la République populaire de Chine promulguée le 26 janvier 1994 pour le roi. Son article 1^{er} dispose : « Est autorisée la ratification de l'accord de coopération économique et technique conclu entre le gouvernement du Royaume du Cambodge et le gouvernement de la République populaire de Chine d'un montant de 8,6 millions de dollars US afin de remettre en état les équipements construits avec l'aide de la Chine, et pour régler l'importation de certaines marchandises. » (source : Agence intergouvernementale de la francophonie : site internet : www.droit.francophonie.org, consulté le 15 novembre 2004).

⁶² Cet accord a été signé à la suite de la visite en Chine, du 18 au 23 juillet 1996, du vice-Premier ministre cambodgien (source : « Sino-Cambodian Economic and Trade Relationship Brief », sur le site chinagate.com.cn consulté le 28 août 2004 et Paul Marks, « The Growing Cambodian-Chinese Alliance », trouvé sur le site www.huaren.org/diaspora/asia/cambodia consulté le 28 août 2004).

⁶³ Edwards, "Time Travels...", chapitre cité, p. 263 et p. 270.

Le soutien inconditionnel de Phnom Penh à la politique taiwanaise de Pékin

Lorsque la question de Taiwan était encore un point d’ancrage de l’affrontement Est-Ouest – c’est-à-dire avant le début des années 1970 lorsque les Etats-Unis ont entamé un processus de normalisation de leurs relations avec Pékin – le Cambodge, contrairement aux autres Etats d’Asie du Sud-Est, ne pouvait être tenté de reconnaître la République de Chine pour trois séries de raisons : la neutralité affichée du prince Sihanouk s’est doublée de relations privilégiées avec Pékin; en outre, contrairement à la Birmanie et à la Thaïlande⁶⁴, le Cambodge n’a pas été confronté à la présence sur son territoire de soldats nationalistes ayant fui le Yunnan après la victoire communiste en 1949, activement soutenus par le régime de Taipei⁶⁵. Non seulement Phnom Penh n’a pas été amené à prendre partie dans le contentieux Pékin-Taipei, mais celui-ci a aussitôt été instrumentalisé par les futurs Khmers rouges pour tenir à distance la communauté chinoise avant même que leur génocide ne soit programmé. Ainsi, bien que la fermeture des écoles chinoises par Lon Nol en 1970 ait eu pour effet de rallier une partie de la communauté chinoise aux communistes, dès la fin de l’année 1973 les leaders des insurgés suspectaient déjà les Chinois vivant à l’est du Mékong d’être proches du Guomindang et de travailler pour la CIA⁶⁶. Et, par la suite, bien que les Chinois aient avant tout été victimes d’une politique génocidaire plus idéologique que raciste, des raisons proprement partisans, la crainte d’infiltrations Guomindang, ont interféré dans l’action de l’Angkar⁶⁷.

Depuis la fin de la guerre froide, le soutien de Phnom Penh à la politique irrédentiste de Pékin est constant, ouvert et dépasse celui accordé par la majorité des Etats ayant reconnu la souveraineté de la Chine sur Taiwan. Ainsi, depuis que la République de Chine a été exclue au niveau bilatéral comme au niveau multilatéral de la communauté interétatique au cours des années 1970, un processus de privatisation de la diplomatie taiwanaise a permis au pays non

⁶⁴ La Birmanie a reconnu la Chine populaire dès le 17 décembre 1949. La Thaïlande quant à elle a maintenu des relations diplomatiques avec la République de Chine jusqu’au 1^{er} juillet 1975, date à laquelle elle a reconnu la République populaire de Chine.

⁶⁵ Après la victoire communiste en Chine, de nombreux soldats nationalistes du Yunnan se sont réfugiés en Birmanie (Etat de Shan) en 1950, et de là en 1961 certains sont partis en Thaïlande, enrôlés par l’armée thaï pour combattre les mouvements communistes. Voir, entre autres, Mika Toyota, « Changing Chinese Identities and Migration in the Borderlands of China, Burma and Thailand », in Nyiri et Saveliev, *Globalizing Chinese Migration*, op. cit. p. 199.

⁶⁶ Sambath Chan, « The Chinese Community in Cambodia », Documentation Center of Cambodia (DC-Cam), avril 2003, p.19.

⁶⁷ « For example, in Kam Chai village some Chinese were killed because they were accused of being Guomindang agents. In Phnom Penh and Kandal about twenty-six Chinese were arrested and tortured to death in Tuol Sleng » ibidem, p. 22.

reconnu de maintenir un réseau de représentations chargées, sinon de représenter l'Etat, du moins de gérer les échanges⁶⁸. Or, au lendemain du coup d'Etat de 1997, Hun Sen a enjoint le gouvernement de Taipei de fermer sa représentation officielle au Cambodge, arguant d'un soutien financier taiwanais au Funcinpec⁶⁹. Or, le coup d'Etat est intervenu un an après que la politique taiwanaise de Pékin se fut radicalisée à la suite de la première élection présidentielle au suffrage universel à Taiwan et de la taiwanisation du régime qui en a résulté. On peut donc avancer, à titre d'hypothèse, que la Chine a saisi l'opportunité de ce coup d'Etat : sanctionné par Washington qui a suspendu son aide économique et militaire, il a permis à Pékin de proposer aussitôt une aide substantielle au Cambodge – et de condamner les Etats-Unis pour ingérence dans les affaires intérieures cambodgiennes –, en échange de la fermeture de la représentation officielle taiwanaise.

Mais, quelle que soit la fenêtre d'opportunité qui s'est ouverte en 1997 pour les deux parties, la politique irrédentiste de Pékin fait l'objet d'un large consensus dans la classe politique cambodgienne, consensus qui n'est pas propre au Cambodge d'ailleurs⁷⁰. De multiples déclarations officielles tant de Hun Sen que du roi Sihanouk ou du président de l'Assemblée nationale, le prince Ranariddh, rappellent publiquement et périodiquement le principe d'une seule Chine dont Taiwan est une partie inaliénable⁷¹. En août 1999, le roi Sihanouk a même demandé par écrit à Hun Sen d'interdire aux investisseurs taiwanais d'afficher l'emblème national de la République de Chine le jour de sa fête nationale⁷². Ce principe a été solennellement réaffirmé par le nouveau roi Sihamoni lorsqu'il a été reçu le 19 octobre 2004, à Pékin, par le président Hu Jintao à la veille de son départ pour la cérémonie du couronnement à Phnom Penh⁷³. Le soutien affiché apporté par la communauté sino-khmère à cette politique irrédentiste est plus significatif encore. Les exemples sont innombrables. Citons seulement les conférences spécialement organisées pour critiquer le Parti Démocrate Progressiste – parti taiwanais dit indépendantiste – lors de sa victoire à

⁶⁸ Sur cette question, voir Françoise Mengin, « Une privatisation fictive : le cas des relations avec Taiwan » in Béatrice Hibou (dir.), *La privatisation des Etats*, Paris, Karthala, 1999, pp. 197-223.

⁶⁹ Cette explication semble admise par tous. En outre Paul Marks corrobore l'hypothèse selon laquelle le Funcinpec aurait reçu des fonds d'origine taiwanaise et suggère même une aide militaire, ayant observé à la frontière thaïlandaise des véhicules militaires de provenance taiwanaise conduits par les forces du Funcinpec (Marks, "China's Cambodia Strategy", note 11).

⁷⁰ Pour la France, voir Françoise Mengin, "La politique chinoise de la France: Du mythe de la relation privilégiée au syndrome de la normalisation", *Critique internationale*, n° 12, juillet 2001, pp. 89-110.

⁷¹ note 14.

⁷² Ibidem, p. 4.

⁷³ Agence Chine nouvelle, 19 octobre 2004, site www.xinhuanet.cn consulté le 15 novembre 2004.

l'élection présidentielle de mars 2000 tant par la Chambre de commerce chinoise que par la Hong Kong and Macao Business Association⁷⁴.

De l'alliance avec le régime Hun Sen à l'ingérence dans les affaires intérieures cambodgiennes

Un mois après le coup d'Etat de 1997, le nouveau Premier ministre fait une visite privée en Chine - il est reçu par son homologue chinois Li Peng – suivie d'une visite officielle en février 1999 au cours de laquelle il obtient 18,3 millions de dollars d'aide et un prêt, sans intérêt, de 200 millions de dollars pour financer des projets d'infrastructures⁷⁵. Depuis, un flot continu de visites scelle ce rapprochement, dont celle, en novembre 2000, du Président de la République populaire de Chine et secrétaire général du Parti communiste chinois, Jiang Zemin, première visite au Cambodge d'un chef d'Etat chinois depuis celle de Liu Shaoqi dans les années 1960⁷⁶. Plus récemment, la visite en mars 2004 de Mme Wu Yi, vice-Premier ministre chinois, accompagnée d'une délégation de vingt-deux grandes entreprises publiques et privées s'est soldée par la signature de huit accords-cadres portant sur la création de la zone industrielle d'exportation de Sihanoukville, le financement de la réhabilitation du tronçon de la RN 7 entre Kratie et la frontière laotienne dans le cadre du programme GMS⁷⁷ et la participation de la Chine à une étude de faisabilité pour une deuxième usine hydroélectrique à Kirirom⁷⁸.

Aujourd'hui, la Chine est devenu le deuxième pourvoyeur d'aide au Cambodge, placé de ce fait en tête de tous les pays recevant une aide chinoise. Au cours des deux dernières années, la Chine aurait prêté, à taux zéro, plus de 45 millions de dollars⁷⁹. Dans ce domaine, elle se place néanmoins encore loin derrière le Japon qui accorde un montant annuel de 130 millions dollars, essentiellement en dons : 30% de cette aide sont affectés au financement de l'assistance technique bilatérale⁸⁰. Mais, en fait, une partie de l'aide chinoise est également

⁷⁴ Marks, "China's Cambodia Strategy", p. 7.

⁷⁵ Ibidem, p. 4.

⁷⁶ Parmi les principales visites de dirigeants chinois au Cambodge citons : en 2000, le ministre chinois de la Défense, Chin Haotian, et le président de l'Assemblée nationale populaire Li Peng ; en novembre 2002, le Premier ministre Zhu Rongji ; en mars 2003, le ministre des Affaires étrangères Li Zhaoxing.

⁷⁷ Le coût de cette réhabilitation a été estimé à 85 millions de dollars (source : Fiche de synthèse, ambassade de France au Cambodge, mission économique, MINEFI-DREE/Trésor, 20 avril 2004).

⁷⁸ *Cambodge Actualités*, MINEFI – DREE/Trésor, mars 2004, p. 4.

⁷⁹ Source: *Far Eastern Economic Review*, 17 juin 2004, pp.20-21. Au total, la mission économique de l'ambassade de France à Phnom Penh estime que le nombre d'accords portant sur l'aide bilatérale accordée par la Chine au Cambodge est compris entre 15 et 20 (entretien, Phnom Penh, 14 octobre 2004).

⁸⁰ Source : *Cambodge Actualités*, ambassade de France au Cambodge, mission économique, juin 2003.

dispensée par le biais de marchés accordés à des entreprises chinoises qui, de surcroît, peuvent être des entreprises d'Etat ou tout simplement des administrations. La coopération économique entre les deux pays renvoie donc au chevauchement du public et du privé en Chine qui lui-même s'articule sur l'étroite confusion des intérêts publics et privés cambodgiens.

Mais Pékin actionne également d'autres leviers pour asseoir son influence au Cambodge. Sur le plan militaire tout d'abord, même si Phnom Penh ne représente pas un allié encore comparable à Rangoon, la coopération n'est pas négligeable, soutenue là aussi par des visites de haut rang⁸¹ qui ont été suivies par des livraisons de matériels militaires et une assistance technique, sinon substantielles, du moins soutenues⁸². Dans la mesure où le Cambodge n'a pas les moyens financiers de se procurer ce matériel, il apparaît donc clairement que ce n'est pas seulement Phnom Penh qui est demandeur en la matière, mais c'est aussi Pékin qui est intéressé à multiplier ses livraisons pour accroître sa mainmise sur le régime hunsenien. En outre, l'aide chinoise pour la construction du chemin de fer reliant la province du Yunnan à la mer n'est sans doute pas dépourvue, là aussi, de visées stratégiques de la part du pouvoir central chinois.

Parallèlement à la coopération économique et militaire, la coopération dans le domaine culturel peut aisément servir à accroître la mainmise croissante de Pékin sur le régime hunsenien. Elle est rendue plus aisée au Cambodge dans la mesure où l'ambassade de Chine

⁸¹ Visite au Cambodge en avril 1996 du chef d'état-major de l'APL, le général Zhang Wannian (source : Edwards, "Time Travels...", chapitre cité, p. 282) ; visite en Chine en mars 1999 des deux ministres de la Défense cambodgiens, Tea Banh et le prince Sisowath Sirirath ; en octobre 1999 visite en Chine du commandant en chef des forces armées cambodgiennes, le général Ke Kim Yan (source, Marks, "China's Cambodia Strategy", article cité, p. 9). On peut également citer la rencontre à Pékin le 19 novembre 2003 entre Meas Sophea, commandant en chef adjoint des forces armées cambodgiennes et le chef de l'état major général de l'armée populaire de libération, Liang Guanglie (Le Quotidien du Peuple en ligne, 20 novembre 2003, accédé le 15 novembre 2004).

⁸² Voici une liste, certes non exhaustive, des informations qui ont pu être rassemblées. En avril 1996 une aide de 1 million de dollars pour assurer l'entraînement et l'équipement des forces aériennes cambodgiennes (source : Edwards, "Time Travels...", chapitre cité, p. 282) ; en août 1997, un accord de coopération a été signé entre les deux pays portant notamment sur l'entraînement des forces de police cambodgiennes (source : *Huashang Bao*, 2 septembre 1998, cité ibidem, p. 282) ; à la fin de l'année 1997, la Chine aurait livré 186 camions et jeeps ; en août 1998, la Chine aurait envoyé des instructeurs pour assurer deux semaines d'entraînement à cent membres des forces de police cambodgiennes (Marks, "China's Cambodia Strategy", article cité, p. 9) ; en 1999 ce sont 250 tanks, 230 pièces d'artillerie, 100 camions militaires, entre autres, qui auraient été offerts par la Chine au Cambodge (ibidem) ; en décembre 1999, la Chine aurait livré pour 1,5 dollars de matériel pour la construction de casernes, 10 jeeps, 10 ambulances, ainsi que 20 parachutes (Paul Marks, « The Growing Cambodian-Chinese Alliance », trouvé sur le site www.huaren.org/diaspora/asia/cambodia consulté le 28 août 2004) ; en novembre 2003, un nouvel accord de coopération portant sur l'entraînement des forces cambodgiennes et la livraison de matériel (*Far Eastern Economic Review*, 17 juin 2004, pp. 20-21).

n'est pas entraînée dans la politique de surenchère qu'imposent parfois les services culturels des représentations officielles taiwanaises, à fonds d'ailleurs perdus en termes diplomatiques pour Taipei. La politique culturelle de la Chine au Cambodge se déploie dans trois directions principales : les associations, les écoles et la presse de la communauté chinoise.

A la suite du décret de Hun Sen accordant, le 26 novembre 1990, la liberté d'association aux minorités, fut fondée à Phnom Penh l'Assemblée générale sino-cambodgienne (Cambodian-Chinese General Assembly) qui, sous un nom différent, était l'héritière des anciennes congrégations. Elle s'est par la suite développée de manière pyramidale recouvrant cinq congrégations (correspondant aux cinq groupes dialectaux), à leurs tours subdivisées en 18 branches provinciales auxquelles étaient subordonnées 38 branches au niveau des districts⁸³. Autrement dit, si la réouverture des associations a résulté d'initiatives individuelles⁸⁴, le processus a abouti à une centralisation de l'ensemble de la communauté sino-khmère et ce qui, dans un second temps, a facilité la mainmise, voire le contrôle, que l'ambassade de Chine peut exercer sur celle-ci, notamment à travers ses dons financiers. Le 5 août 1999, l'association du Fujian (Minnan) a ainsi reçu 20.000 dollars des mains de l'ambassadeur⁸⁵. Il n'est donc pas surprenant que les associations soient promptes à soutenir la diplomatie chinoise que ce soit pour dénoncer l'indépendantisme taiwanais, pour manifester devant l'ambassade américaine après le bombardement de l'ambassade chinoise à Belgrade en mars 1999, ou encore condamner les Etats-Unis après la collision entre un appareil de surveillance américain et un chasseur chinois en avril 2001.

Surtout, le soutien apporté par le gouvernement chinois aux écoles transite entièrement par l'Assemblée générale sino-cambodgienne. Le décret du 26 novembre 1990 a en effet également permis la réouverture des écoles fermées depuis 1970. Mais c'est en fait après le rapprochement sino-cambodgien consécutif au coup d'Etat de 1997 qu'elles ont connu une expansion significative, passant de 13 en décembre 1995 à 60 en septembre 1999, puis à 70 en décembre 1999 - soit un effectif de 50.000 élèves. Cette croissance s'explique avant tout par l'aide apportée dans ce domaine par l'ambassade de Chine qui non seulement fournit les manuels scolaires mais en fait rédiger spécialement afin qu'ils incorporent des éléments d'histoire et de géographie cambodgiennes, qui organise des visites d'inspection académique,

⁸³ Source : entretien, Phnom Penh, 11 octobre 2004, et Marks, "China's Cambodia Strategy", article cité, p. 6.

⁸⁴ « A grass-roots dynamic, not dictated by the top, but than the PRC came into it » Source : entretien, Phnom Penh, 11 octobre 2004.

⁸⁵ Source : Edwards, "Time Travels...", chapitre cité, p. 277.

finance et organise pour le corps professoral des formations sur l'enseignement de la langue chinoise, en Chine ou dans d'autres pays d'Asie du Sud-Est, et qui, dans certain cas, est allée jusqu'à racheter des écoles qui avaient été confisquées par les régimes précédents. La presse chinoise se fait ainsi régulièrement l'écho des dons faits par l'ambassadeur à l'Assemblée générale pour financer les écoles, tels ces 40.000 dollars offerts en septembre 1998 pour financer les écoles des provinces de Kompong Thom, Kratie et Kompong Chhnang⁸⁶.

De même, les journaux en langue chinoise dont la publication a repris à partir de 1993 font-ils régulièrement l'objet d'une censure de la part de l'ambassade de Chine qui là aussi s'exerce par l'intermédiaire de l'Association générale sino-khmère pour qu'elles intiment aux entreprises de cesser d'alimenter en ressources publicitaires les journaux incriminés⁸⁷.

Enfin, plus encore qu'une ingérence dans les affaires intérieures cambodgiennes, il peut y avoir remise en cause directe de la souveraineté de l'Etat. Tel fut le cas lorsque deux réfugiés chinois, Li Guojun et Zhang Xinyi, certes adeptes du Falun Gong mais en principe dûment protégés par le statut que leur avait accordé le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, furent extradées par les autorités cambodgiennes sous la pression de l'ambassade de Chine⁸⁸. Plus couramment, les réfugiés de Chine populaire, chrétiens ou adeptes du Falun Gong, font l'objet d'intimidations de la part de l'ambassade⁸⁹. Cette ingérence chinoise est d'autant plus grave que le Cambodge et les Philippines sont les deux seuls pays de la région susceptibles d'accueillir des réfugiés pour avoir signé les conventions *ad hoc* des Nations unies.

Mais cette offensive ne serait pas aussi opérationnelle si les diplomates chinois ne disposaient pas du relais puissant que constitue la communauté chinoise.

⁸⁶ Ibidem, p. 280.

⁸⁷ *Da Jiyuan* (The Epoch Times), 17 août 2004, consulté sur Internet (www.english.epochtimes.com) le 28 août 2004

⁸⁸ Ibidem et site www.clearharmony.net accédé le 15 novembre 2004. Le couple serait à présent détenu dans la prison n° 1 de Changsha, capitale du Hunan selon le site clearharmony tandis que selon *Da Jiyuan* Zhang Xinyi aurait été déportée dans un camp de travail

⁸⁹ Entretiens, Phnom Penh, 9 et 11 octobre 2004, et *Da Jiyuan* (The Epoch Times), 17 août 2004, consulté sur Internet (www.english.epochtimes.com) le 28 août 2004.

La Chine et les Chinois au Cambodge : un exemple emblématique du chevauchement public/privé

Il n'y a pas de recensement officiel des Chinois du Cambodge, mais différentes estimations⁹⁰ situent leur nombre entre 300.000 et 350.000, dont 200.000 pour la seule ville de Phnom Penh. En fait, cette population se compose de deux sous-ensembles qui, pour des raisons différentes, sont difficiles à dénombrer, les Sino-khmers, d'une part, les nouveaux immigrés (*xinyimin*), ceux qui sont arrivés à partir du début des années 1990, d'autre part. En effet, la perception de l'identité chinoise des premiers varie en fonction des époques, mais aussi des circonstances. Quant aux seconds, leur nombre ne cesse d'augmenter – près d'un million de Chinois auraient émigré au Cambodge entre 1991 et 2001⁹¹ - mais certains ne font que transiter. En prenant plus systématiquement en compte les nouveaux immigrés, la population chinoise du Cambodge avoisinerait alors les 450.000 soit plus du double de ce qu'elle était à la chute du régime de Pol Pot⁹².

Les compradores sino-khmers

La forte intégration à la société cambodgienne des descendants d'immigrés chinois est soulignée par tous. Dans beaucoup de familles la langue chinoise a même été oubliée. L'«éthos entrepreneurial» est donc déterminant dans le processus d'identification des Sino-khmers comme il l'est pour les Sino-thaïs étudiés par Formoso⁹³. L'économie politique de la transition au Cambodge sur laquelle se surimpose le développement des relations avec la Chine font des entrepreneurs sino-khmers l'épicentre de la structure oligopolistique d'enrichissement : en tant qu'opérateurs cambodgiens, ils participent au processus d'accaparement rentier de l'économie ; en tant que compradores, ils sont les intermédiaires obligés des nouveaux opérateurs chinois. En outre, et au-delà de l'étroite imbrication des sphères politiques et administratives, la présence de quelques Sino-khmers au plus hauts postes de responsabilité dans le gouvernement et dans l'administration n'est pas sans accroître

⁹⁰ Pour 1995, les estimations données par l'Association of Chinese Nationals in Cambodia varient entre 300.000 et 340.000 dont 200.000 pour la seule ville de Phnom Penh, tandis que l'ambassade de Chine à la même date estimait la population totale à 300.000 et à 180.000 celle vivant à Phnom Penh (Penny Edwards et Chan Sambath « Ethnic Chinese in Cambodia » (in *Interdisciplinary Research on Ethnic Groups in Cambodia*, Center for Advanced Study, Phnom Penh, juillet 1996, note 1, p. 109). Bertil Lintner pour sa part s'en tient à 350.000 dont 200 000 pour Phnom Penh (« Illegal Aliens Smuggling to and through Southeast Asia's Golden Triangle », in Nyiri et Saveliev (dir.), *Globalizing Chinese Migration*, op. cit. p. 117).

⁹¹ Edwards, "Time Travels...", chapitre cité, p. 269.

⁹² Source : entretien, Phnom Penh, 11 octobre 2004.

⁹³ Bernard Formoso, *Identités en regard*, op. cit.

l'influence des tycoons sino-khmers. Mais, par effet de réverbération, on peut constater une identification de ce personnel politique à la communauté sino-khmère, une identité précisément mise en avant parce qu'elle participe d'un processus d'enrichissement. Et du fait de la forte intégration des Sino-khmers à la société cambodgienne, le clivage partisan n'entre pas ici en ligne de compte : la classe politique sino-khmère est tout autant PPC – tel l'influent Sok An⁹⁴ « aux seize mains », vice-Premier ministre et bras droit de Hun Sen - que FUNCINPEC, tel Lu Laysreng, ministre d'Etat et ministre de l'Information dans l'actuel gouvernement.

L'influence des compradores sino-khmers se mesure aux positions clés qu'ils occupent dans tous les secteurs déterminants pour le développement des investissements chinois – qu'ils soient de Chine populaire, de Taiwan, de Hong Kong, de Macao ou d'autres communautés chinoises d'outre-mer. Il y a d'abord le Sino-khmer Van Sou Ieng, président du syndicat patronal des entreprises de confection cambodgienne, le GMAC⁹⁵, en quelque sorte patron des patrons sino-chinois puisque l'essentiel des entreprises de ce secteur sont taiwanaises, hongkongaises, singapouriennes ou chinoises de Malaisie. Ce faisant, Van Sou Ieng est un acteur crucial de l'économie cambodgienne étant donné l'importance de ce secteur : entre 1999 et 2001, il a été à l'origine des deux tiers de la croissance du secteur industriel et représente 80% des exportations du pays⁹⁶. Prestataire de services auprès des entreprises, le GMAC multiplie les actions de lobbying auprès du gouvernement cambodgien et de négociation auprès des partenaires de la région⁹⁷.

Si au sommet de l'Etat-PPC, le Sino-khmer Sok An incarne le « savoir » – aux côtés de Hun Sen, la « force »⁹⁸ – le vice-Premier ministre n'est pas moins personnellement impliqué dans le processus de privatisation de l'économie, au profit notamment d'intérêts chinois. C'est en effet Sok An, dit baron de l'éducation, qui délivre directement les licences autorisant la création et la gestion d'universités privées, dont un nombre croissant sont, sous le contrôle de l'ambassade de Chine, spécialisées dans l'enseignement de la langue chinoise.

⁹⁴ Song An en mandarin.

⁹⁵ Garment Manufacturers Association in Cambodia.

⁹⁶ Sur cette industrie et son avenir, voir Olivier Cattaneo et Sarah Marniesse, *Le Cambodge, de l'ère des quotas textiles au libre échange*, Agence Française de Développement, Notes et documents, n° 8, pp. 38-59.

⁹⁷ Ibidem, p. 44.

⁹⁸ Source: entretien, Phnom Penh, 11 octobre 2004.

Mais la figure emblématique du comprador qui joue le rôle d'intermédiaire pour de nombreuses délégations officielles chinoises et de grands groupes chinois investissant au Cambodge est sans doute le sulfureux Teng Bunma dont l'itinéraire brouille toutes les frontières au propre comme au figuré. Il est en mesure de prouver, vrais faux documents à l'appui, qu'il est tout aussi bien Cambodgien, né dans la province de Kompong Cham, Sino-khmer né en Thaïlande, Chinois, mais aussi bien ressortissant de la République populaire de Chine que de la République de Chine (Taiwan). Suspecté de trafic de drogue, il est depuis 1996 interdit d'entrée aux Etats-Unis. Elu à la tête de la chambre de commerce de Phnom Penh en 1995, ses investissements comprenaient au milieu des années 1990, vingt-quatre banques privées et de nombreux établissements hôteliers, dont l'hôtel Intercontinental de Phnom Penh. Il va de soi que ce capital n'a pu être accumulé sans ses connections personnelles avec le pouvoir et, notamment Hun Sen, dont il prétend même avoir financé le coup d'Etat en 1997⁹⁹, ni sans la participation active d'investisseurs et même de maffieux chinois. Ainsi, des Chinois du continent fourniraient-ils des dizaines de millions de dollars pour financer son projet hôtelier, incluant un casino, à Sihanoukville¹⁰⁰. De même, c'est grâce à la flotte d'hélicoptères possédée par Teng Bunma que serait acheminé vers l'Asie du Sud-Est l'essentiel de l'héroïne en provenance du Triangle d'Or via le Mékong¹⁰¹.

La trajectoire de Teng Bunma n'est pas sans faire écho à celle du patriote ming Mac Cuu au XVII^e siècle¹⁰². Né sur l'île de Hainan, il arriva dans la capitale khmère de Oudong en 1657 à l'âge de dix-sept ans. La fortune qu'il réalisa par le commerce, les mines et le jeu lui permit de devenir gouverneur provincial (*okhna*) en 1708 et de créer le port de Hatien par lequel transitait alors l'essentiel des échanges du Cambodge avec l'extérieur. Mais en raison de la faiblesse des Khmers face aux raids siamois, Mac Cuu transféra son allégeance de Oudong à Hué en 1715. Par la suite la famille Mac contrôlait une région comprenant l'actuelle province de Kampot, une partie de celle de Koh Kong et une partie du Vietnam contemporain. Elle encouragea l'immigration de Chinois de Hainan, notamment lors du développement des plantations de poivriers à la fin du XVIII^e siècle, ce qui explique la grande concentration de Hainanais dans la province de Kampot.

⁹⁹ Gottesman, *Cambodia After the Khmer Rouge...*, op. cit. p. 357.

¹⁰⁰ *Sin Chew Daily*, 3 août 2001, cité par *Geopolitical Drug Newsletter*, n° 6, mars 2002, p. 3.

¹⁰¹ Source : entretiens, Phnom Penh, 9 et 11 octobre 2004 et *Geopolitical Drug Newsletter* n° 6, mars 2002, p. 1.

¹⁰² Willmott, "History and Sociology of the Chinese in Cambodia...", article cité, p. 26.

A partir de cet exemple, on peut spéculer sur la fortune de la descendance de Teng Bunma. D’ores et déjà, son fils, Teng Bunchai, après avoir fait ses classes aux Etats-Unis, dirige la Mekong Bank dont le blanchiment n’est très certainement pas la moindre des activités. Mais pour l’heure, la réputation du rejeton est toute blanchie par son affairisme à la tête de la récente Association of Banks in Cambodia (ABC) qui s’est donné pour mission de réguler les relations entre la Banque centrale et les banques privées. Blanchir pour être blanchi, un système qui devrait continuer de fonctionner si l’on en juge par l’enthousiasme d’un jeune banquier sino-khmer - tout frais émoulu des universités anglo-saxonnes lui aussi – face à l’engagement personnel, précisément sur le plan financier, de Teng Bunchai dans cette nouvelle association¹⁰³.

Les nouveaux immigrés chinois (Xinyimin)

L’afflux de ces nouveaux immigrés depuis le début des années 1990 résulte avant tout de la libéralisation, voire d’une criminalisation, de l’économie cambodgienne. Mais comme dans les époques antérieures, il est intimement lié aux conjonctures politique et économique des pays d’origine, la Chine populaire et Taiwan principalement. Avant tout, c’est la réforme de l’économie chinoise, c’est-à-dire la privatisation des entreprises d’Etat qui s’est traduite par la mise à pied de millions d’employés, qui a fourni les contingents de ces petits entrepreneurs de Chine populaire qui se sont implantés au Cambodge dans le secteur de l’hôtellerie et de la restauration ou qui ont ouvert des cliniques et des pharmacies. Certains, dans le personnel d’encadrement des usines de confection notamment, sont ainsi parvenus non seulement à conserver le même statut professionnel mais à doubler leur salaire en émigrant au Cambodge. Les témoignages en ce sens abondent dans la presse chinoise¹⁰⁴. Face à ce mouvement migratoire massif, le gouvernement chinois avait même proposé en 1994 d’acheter 20 km² près de Phnom Penh pour y construire une cité pour immigrés chinois du continent, une opération s’élevant à 1 milliard de dollars. Hun Sen y aurait opposé son veto, mais le projet pourrait refaire surface¹⁰⁵.

¹⁰³ Entretien, Phnom Penh, 12 octobre 2004.

¹⁰⁴ Parmi beaucoup d’autres, citons celui de M. Ma qui fait partie de la vingtaine de cadres chinois d’une entreprise de confection qui emploie 2000 employées cambodgiennes dans la banlieue de Phnom Penh et qui gagne 400 dollars par mois soit plus du double de ce qu’il gagnerait s’il était resté à Pékin (source : *Da Jiyuan* (The Epoch Times), 17 août 2004, consulté sur Internet (www.english.epochtimes.com) le 28 août 2004).

¹⁰⁵ Source : Edwards, “Time Travels...”, chapitre cité, p. 281 et entretien, Paris, 26 octobre 2004.

Toutefois, le Cambodge n'est pas toujours l'eldorado promis. Beaucoup de ces nouveaux immigrés se plaignent d'avoir été victimes de fausses informations. Mais de retour en Chine, certains n'hésitent pas à taire leur échec au Cambodge encourageant de la sorte de nouveaux départs¹⁰⁶. D'autres sont carrément victimes d'escroqueries organisées, enclins à payer d'importantes sommes à des entremetteurs et ne trouvant pas à l'arrivée l'emploi promis. D'autres, enfin, peuvent se retrouver en situation de quasi-esclavage, tels les employés des concessions forestières et minières chinoises - non payés et sous-alimentés - lorsque leur passeport a été soigneusement confisqué par la direction. Face à ces multiples abus, l'ambassade de Chine ne s'interpose que lorsqu'elle se trouve confrontée à un groupe suffisamment nombreux de protestataires mais ignore les cas individuels¹⁰⁷.

Si, sur le plan économique, les nouveaux immigrants chinois cherchent avant tout à tirer parti de la libéralisation économique, d'autres ont pu être séduits, et finalement piégés, par la démocratisation annoncée. Le départ des troupes vietnamiennes est intervenu quelques mois après le massacre de Tiananmen et la répression du mouvement étudiant par le gouvernement Li Peng. Le Cambodge a donc été l'une des destinations des dissidents chinois¹⁰⁸, certains obtenant le statut de réfugié auprès du Haut Commissariat des Nations Unies, sans qu'aucune estimation de leur nombre ait pu être trouvée. Or, outre le climat de violence politique qui sévit au Cambodge, les réfugiés chinois (dissidents politiques, adeptes du Falun Gong) se trouvent parfaitement à la merci des autorités de leur propre pays comme en témoignent les extraditions exigées et obtenues par l'ambassade de Chine rapportées plus haut.

La nouvelle immigration chinoise au Cambodge est également liée à la délocalisation massive de l'industrie taiwanaise sur le continent chinois à partir du milieu des années 1980. L'exiguïté de l'île, la hausse brutale des coûts de production¹⁰⁹, des législations sociale et environnementale beaucoup plus contraignantes et la forte appréciation de la monnaie taiwanaise par rapport au dollar¹¹⁰ ont conduit les PME à obliger le gouvernement taiwanais à libéraliser les échanges avec le continent pour pouvoir y délocaliser leur production. Face au risque de dépendance économique, les autorités taiwanaises ont essayé de limiter ce

¹⁰⁶ Source : ibidem et entretiens Phnom Penh, 9, 11 et 13 octobre 2004.

¹⁰⁷ Idem.

¹⁰⁸ Idem.

¹⁰⁹ Notamment l'augmentation des loyers provoquée par l'accumulation d'une importante réserve de devises.

¹¹⁰ Elle menaçait donc la compétitivité des entreprises taiwanaises, exportatrices dans leur immense majorité.

mouvement en encourageant les entrepreneurs taiwanais à investir en Asie du Sud-Est plutôt que sur le continent chinois. Dans le cadre de la *Southward Policy* (*Nanyang zhengce*) lancée en 1993¹¹¹, toute une série de mesures incitatives ont été proposées aux entrepreneurs taiwanais investissant en Asie du Sud-Est : exemptions de taxes et prêts à taux privilégiés essentiellement. Si cette politique n'a pas freiné la délocalisation de l'industrie taiwanaise sur le continent – aux PME sont venus s'ajouter tous les grands conglomérats -, elle n'en a pas moins participé à accroître l'investissement taiwanais en Asie du Sud-Est, au Cambodge en particulier.

Enfin, conséquence de la libéralisation de l'économie chinoise, la nouvelle classe moyenne attirée par le tourisme de masse grossit, elle aussi, le nombre des ressortissants de la Chine populaire foulant le sol cambodgien, angkorien en l'occurrence. Les touristes chinois au Cambodge représentent, en nombre, le deuxième contingent, derrière les Coréens¹¹². Ce tourisme chinois, auquel il faudrait ici agréger le tourisme taiwanais et hongkongais, contribue donc à accroître le flux de nouveaux immigrants par toutes les activités et investissements qu'il génère, dans l'hôtellerie et la restauration notamment. Il contribue également à la segmentation du marché du tourisme avec la multiplication d'agences de voyage travaillant exclusivement pour cette clientèle et, surtout, à une dégradation de ce marché¹¹³ : médiocrité des services offerts par ces agences dont les tarifs sont bradés, multiplication des activités de loisirs (karaoké, casinos, mais aussi prostitution). En outre, l'afflux de ces touristes rend plus cruciale encore la non-prise en compte par les autorités cambodgiennes du tarissement progressif de la nappe phréatique d'Angkor, mettant en cause par là même la pérennité des temples construits sur du sable mouillé. Et le fait que le séjour des touristes chinois soit très court – deux jours en moyenne – augmente le trafic aérien mais ne se traduit pas nécessairement par un accroissement proportionnel des recettes de la billetterie d'Angkor, les tours de passe-passe des agences chinoises dans ce domaine étant légion¹¹⁴.

¹¹¹ A cette date la Chine continentale absorbait 66,5% des investissements taiwanais à l'étranger.

¹¹² Entretien, Phnom Penh, 9 et 13 octobre 2004.

¹¹³ Voir Michel Peyrar, « Voir Angkor et la faire mourir. Danger : Tourisme », *Paris Match*, 17-24 mars 2004, pp. 27-30 et 123.

¹¹⁴ Ainsi, les tour operators chinois partagent souvent le groupe en deux, celui du matin et celui de l'après-midi, et tout en faisant payer à chaque touriste le prix d'une journée de visite, achète la moitié des entrées seulement, le même billet servant à un touriste le matin puis à un autre l'après-midi. Source : entretien, Phnom Penh, 13 octobre 2004, et Peyrar, « Voir Angkor et la faire mourir... », article cité.

Mais il ne s'agit là que d'escroqueries de broutilles, à la marge de l'économie souterraine, dans le meilleur des cas, criminelle, dans le pire, qui sévit au Cambodge et à laquelle Chinois du continent, de Hong Kong et de Taiwan participent activement. Aux causes purement internes de la criminalisation de l'économie chinoise, puis de celle de Hong Kong depuis sa rétrocession en 1997, est venue s'ajouter la démocratisation du régime taiwanais pour expliquer l'implication d'un nombre croissant de Chinois dans les industries illégales qui prolifèrent au Cambodge, principalement celle de la drogue (son acheminement¹¹⁵ comme son blanchiment) et celle du sexe. Ainsi, de nombreuses jeunes Chinoises entrent au Cambodge avec un visa parfaitement en règle, grâce à l'entremise d'hommes d'affaires chinois ou sino-khmers installés au Cambodge. De même, le Cambodge est-il l'une des plaques tournantes de l'émigration clandestine chinoise vers les Etats-Unis¹¹⁶, et des binationaux franco-cambodgiens les passeurs de ce trafic¹¹⁷. Ces derniers se rendent en Chine dont ils reviennent avec une femme, voire des enfants, auxquels des passeports français sont délivrés par le réseau tenant de ce trafic – il existerait un marché de passeports vierges – et la nouvelle petite famille peut ainsi émigrer en toute légalité, en tant que ressortissants français, aux Etats-Unis.

Par ailleurs, la démocratisation des institutions taiwanaises au cours des années 1990 s'est traduite, entre autres, par une lutte plus sévère contre la prostitution et le crime organisé. Mais, loin d'avoir éradiqué ces industries, ces réglementations plus contraignantes ont induit de multiples pratiques de contournement via, principalement, le territoire cambodgien. Ainsi, le Cambodge alimente-t-il de plus en plus l'industrie taiwanaise du sexe via des « achats » d'épouses par des Taiwanais : un Taiwanais débourse entre 15.000 et 20.000 dollars pour acheter une épouse cambodgienne mais seuls 2000 à 3000 dollars sont perçus par la famille de celle-ci, l'essentiel de la somme étant ponctionné par les réseaux d'entremetteurs¹¹⁸. De même, de nombreux mafieux en tout genre ont été contraints de quitter l'île pour se réfugier en Chine populaire, dans certains cas, mais également au Cambodge. A la fin des années

¹¹⁵ Le 24 avril 2001, le bureau des narcotiques de Hong Kong a saisi la plus importante cargaison de marijuana de son histoire. La cargaison provenait du Cambodge et était destinée à Hong Kong, Macao et la Chine du Sud (source : site du ministère de la Justice américaine (www.usdoj.gov/dea/pubs/intel/02003/) consulté le 28 août 2004). Si l'on se réfère au rapport pour 2003 de l'administration cambodgienne NACD (National Authority for Combatting Drugs), la section consacrée au trafic par air met en cause exclusivement des Taiwanais et des Chinois : la police de l'aéroport de Phnom Penh a ainsi appréhendé trois ressortissants taiwanais le 25 juillet 2003 avec 7,8 kg d'héroïne, un ressortissant taiwanais le 26 juillet 2003 avec 1,4 kg d'héroïne, un autre encore le 23 septembre 2003 avec 2,15 kg d'héroïne, tandis que la police de la capitale arrêtait sept ressortissants taiwanais et chinois entre le 1^{er} et le 5 octobre 2003 avec 35,33 kg d'héroïne.

¹¹⁶ C'est l'Europe de l'Est qui est la plaque tournante de l'immigration chinoise illégale en France.

¹¹⁷ Source: entretien, Phnom Penh, 15 octobre 2004.

¹¹⁸ Source : entretiens, Phnom Penh, 9, 11 et 13 octobre 2004, et Leviseda Douglas, *Sex Trafficking in Cambodia*, Centre of Southeast Asian Studies, Monash University, Working Paper 122, 2003, pp. 8 et 9.

1990, la presse faisait état de la présence dans la capitale de Chen Chi-li¹¹⁹, leader de l'une des plus puissantes triades taiwanaises, le «Bambou uni» (*Chuk Luen Bong*) fondée en 1956 à Taiwan, ainsi que de certains de ses associés de Chine continentale, de Hong Kong et de Macao¹²⁰. Pour tout nouvel investisseur taiwanais, sa luxueuse maison à Phnom Penh serait un passage obligé. Il est vrai que l'*okhna* Chen¹²¹ est un proche conseiller de Chea Sim, l'actuel président PPC du Sénat, ancien président de l'Assemblée nationale.

Le développement des relations économiques sino-cambodgiennes

La Chine représente le premier investisseur étranger au Cambodge avec 11% du montant total des investissements, suivie de Taiwan (6,2%), Hong Kong (4,9%) et la Thaïlande (3,9%)¹²². Le secteur textile, crucial pour l'économie du pays, est dominé par l'investissement d'origine chinoise : moins de 9% des entreprises sont cambodgiennes¹²³.

Mais la part de l'investissement chinois est certainement plus importante encore car un nombre non négligeable d'opérations s'effectuent via des entreprises cambodgiennes¹²⁴ qu'il s'agisse de petites PME (hôtels, cliniques) ou de concessions forestières, telle celle accordée pour soixante-dix ans en octobre 1995 à l'entreprise Kingwood Industry PTE dont les actionnaires sont des hommes d'affaires de nationalité cambodgienne, mais aussi singapourienne, chinoise (de Taiwan), indonésienne et malaisienne¹²⁵. Ce serait également à une compagnie chinoise que viendrait d'être donnée l'autorisation – en dehors de toutes les règles légales du modèle concessionnaire - d'explorer tout le sous-sol cambodgien¹²⁶. Mais il faut compter aussi avec les investissements à but spéculatif dans le foncier via un prête-nom cambodgien et qui misent sur la transformation imminente de la capitale¹²⁷. La construction

¹¹⁹ *Alias* Dry Duck car ne sachant pas nager. Chen a été, entre autres, impliqué dans le meurtre, le 15 octobre 1984 à San Francisco, de l'écrivain d'origine taiwanaise Henry Liu, auteur d'une biographie critique du président Chiang Ching-kuo, meurtre commandité par les services secrets du Guomindang.

¹²⁰ *Geopolitical Drug Newsletter*, n° 6, mars 2002, p. 1.

¹²¹ Il a été arrêté le 9 juillet 2000 pour possession de nombreuses armes mais relâché un an plus tard « faute de preuves ». Ibidem, p. 2.

¹²² Cambodge actualité, mission économique de l'ambassade de France au Cambodge, décembre 2003, p. 3.

¹²³ *Trade Union World Briefing*, International Confederation of Free Trade Unions, janvier 2004, n° 1, p. 5.

¹²⁴ Source: entretiens, Phnom Penh, 9, 13 et 14 octobre 2004.

¹²⁵ Entretiens, Phnom Penh, 9, 11, 13 et 14 octobre 2004.

¹²⁶ Voir la partie « Le modèle concessionnaire ».

¹²⁷ Entretien, Phnom Penh, 9 octobre 2004.

de la première « tour », certes encore modeste¹²⁸, est déjà lancée pour abriter le siège de la Canada Bank pour un coût estimé à 15 millions de dollars financé par un prêt de la Compagnie chinoise de crédits et d'investissements internationaux (CITIC)¹²⁹.

Il est relativement aisé de tracer l'origine géographique des investissements, y compris ceux provenant de Chine populaire. Le Guangdong, Hainan et le Fujian, provinces méridionales dont sont issus les Sino-khmers et qui de surcroît ont été les premières à bénéficier des politiques de réformes des années 1980, viennent en tête, suivies des provinces frontalières de la péninsule indochinoise, le Guanxi et le Yunnan. Mais, conséquence du développement économique de la Chine populaire, les entreprises publiques ou privées des provinces du Hebei et du Hubei prennent également pied sur le marché cambodgien¹³⁰.

A cet égard, la nature publique ou privée des investissements chinois continentaux reste très largement indéterminée et indéterminable. A la collusion entre le pouvoir et l'argent au Cambodge fait écho le chevauchement public-privé autour duquel se sont articulées les réformes de l'économie chinoise. L'autonomie du secteur privé en Chine doit en effet être fortement relativisée. Tout d'abord, la catégorie des entreprises dites à gestion privée (*minying qiye*) regroupe en fait des entreprises à statuts très différents et la plupart des entreprises avec lesquelles des firmes ou des gouvernements étrangers travaillent appartiennent formellement au secteur privé mais sont étroitement contrôlées par l'Etat : soit parce que la plupart des membres de leur conseil de direction sont d'anciens cadres d'entreprises d'Etat, soit parce qu'elle ne fonctionnent que grâce à d'importants financements publics, soit parce qu'elle sont issues de l'administration, ces trois séries de raisons n'étant d'ailleurs pas mutuellement exclusives. D'une manière générale, les plus grandes entreprises privées ne peuvent se passer de patronage bureaucratique¹³¹. Le chevauchement entre sphères privée et publique a été remarquablement mis en évidence par des travaux sur l'élite entrepreneuriale chinoise qui montrent que ce n'est pas la propriété privée des moyens de production qui caractérise cette élite, mais la facilité d'accès à la bureaucratie et aux ressources de l'Etat. Ce chevauchement possède d'ailleurs une historicité forte. A part deux

¹²⁸ 24 étages, 112 m de haut.

¹²⁹ *Cambodge Actualités*, ambassade de France au Cambodge, mission économique, juin 2004.

¹³⁰ Source: entretiens, Phnom Penh, 8, 9, 11 et 13 octobre 2004, et Marks, « The Growing Cambodian-Chinese Alliance », article cité.

¹³¹ Voir David Wank, « The Making of China's Rentier Entrepreneur Elite : State, Clientelism, and Power Conversion, 1978-1995, » in Françoise Mengin et Jean-Louis Rocca (dir.), *Politics in China: Moving Frontiers*, New York, Palgrave, 2002, pp. 118-139.

situations extrêmes, l'indépendance du secteur marchand juste après la chute de l'Empire¹³² et la totale emprise de l'Etat sur le secteur marchand pendant la séquence maoïste, un modèle dual a toujours prévalu¹³³. Le secteur marchand, tel Janus, a toujours été impliqué à des degrés divers dans les affaires relevant du « public ». En effet, si la doctrine confucéenne plaçait les marchands au bas de la hiérarchie sociale, une économie privée reposant sur des marchés ruraux s'est développée de manière autonome et dès le XV^{ème} siècle une « sphère publique » (*gong*) - « zone d'intermédiation entre l'Etat et la société » - s'est formée par la participation de membres de l'élite marchande à des activités officielles¹³⁴. La Chine des réformes n'a fait que réactiver ce schéma.

En fait, la plupart des opérations d'envergure impliquent tout à la fois les gouvernements chinois et cambodgien, que ce soit au niveau central ou au niveau local, des entreprises d'Etat, des entreprises privées et des intermédiaires sino-khmers. La nouvelle compagnie aérienne, First Cambodia Airline, créée en 2004¹³⁵, résulte ainsi d'une joint-venture entre une société hongkongaise et une société cambodgienne. Le capital de départ de celle-ci, annoncé à plus de 3 millions de dollars, est détenu à 51% par deux actionnaires : Sour Pheng (un *okhna*, propriétaire du Hong Kong Center de Phnom Penh) et la fille de Hun Sen, Hun Mana. Les 49% du capital restant seraient détenus par des sociétés de Hong Kong et de Chine¹³⁶. De même, les investisseurs chinois peuvent se prêter à des manœuvres politiciennes de la part du PPC. Ainsi, cinq jours avant le scrutin de juillet 1998, une délégation chinoise a-t-elle été escortée, à bord d'hélicoptères du gouvernement, dans le dernier bastion khmer rouge de Pailin pour rencontrer l'ancien ministre des Affaires étrangères de Pol Pot, Ieng Sary, et proposer un investissement total de 6 millions de dollars pour la construction d'une route reliant Pailin à la frontière thaï, d'un groupe électrogène, de stations hydrauliques et d'un hôtel de ville¹³⁷. La manœuvre politicienne a cependant échoué puisque le choix de l'électorat s'est porté sur le Parti Sam Rainsy.

¹³² Entre 1911 et 1927 : cf Marie-Claire Bergère, *L'âge d'or de la bourgeoisie chinoise*, Paris, Flammarion, 1986.

¹³³ Margaret M. Pearson parle de "Janus-faced pattern" in *China's New Business Elite: The Political Consequences of Economic Reform*, Berkeley, University of California Press, 1997.

¹³⁴ Sur la formation de la sphère publique chinoise sous l'Empire et son chevauchement entre les sphères privée (*si*) et officielle (*guan*) voir Yves Chevrier, «L'empire distendu: esquisse du politique en Chine des qing à Deng Xiaoping», in Jean-François Bayart (dir.), *La greffe de l'Etat*, Paris, Karthala, 1996, pp. 263-395.

¹³⁵ Elle a débuté, à la fin de février 2004, trois liaisons par semaine de Phnom Penh vers Canton, Singapour et Kuala Lumpur.

¹³⁶ *Cambodge Actualités*, ambassade de France au Cambodge, mission économique, janvier 2004, p. 3 et idem février 2004, p. 4.

¹³⁷ Edwards, "Time Travels...", chapitre cité, p. 282 et Marks, Parameters, p. 8.

Les nouvelles élites transnationales sino-chinoises

Apparu au début des années 1990, le concept de « Grande Chine »¹³⁸ devait permettre de rendre compte de l'intégration croissante entre la Chine continentale et ses marchés insulaires, Taiwan, Hong Kong et Macao. Il a rapidement été sujet à controverse car instrumentalisé par la politique irrédentiste de Pékin. Mais il reste utile pour appréhender le contour de certains réseaux transnationaux sino-chinois qui se développent parallèlement à l'approfondissement de clivages interétatiques.

Une nouvelle division du travail

Le développement récent – et peut-être précaire – de l'industrie de la confection au Cambodge, dont les matières premières sont importées et la production réexportée, est emblématique de l'intégration économique entre la Chine populaire et Taiwan en dépit de l'impasse politique Pékin-Taïpei. La majorité des usines du secteur textile au Cambodge sont chinoises, mais plus précisément sino-chinoises ou sino-périphériques : les investisseurs sont hongkongais, taiwanais, singapouriens et chinois de Malaisie. Les Chinois continentaux ne possèdent que 9% des entreprises de ce secteur, à égalité avec les Cambodgiens¹³⁹. Dans l'industrie de la chaussure, sur un total de dix entreprises, neuf sont à capitaux taiwanais et une à capital hongkongais¹⁴⁰.

Or, le fait que les investissements ne soient que marginalement chinois continentaux et avant tout chinois périphériques n'est pas sans conséquence sur l'avenir de l'industrie de la confection au Cambodge. Certes, du fait de la libéralisation des échanges, le Cambodge, comme d'autres petits pays producteurs, risque d'être confronté à une concurrence plus sévère de la part des exportations de Chine populaire, encore que celle-ci doive être fortement relativisée par les clauses de sauvegarde prévues par l'OMC¹⁴¹. Or, les entreprises sino-

¹³⁸ Harry Harding, « The Concept of 'Greater China' : Themes, Variations and Reservations », *The China Quarterly*, n° 136, décembre 1993, pp. 660-686.

¹³⁹ *Trade Union World Briefing*, International Confederation of Free Trade Unions, janvier 2004, n° 1, p. 5.

¹⁴⁰ Chiffres pour l'année 2002. Cette industrie est très récente puisqu'elle a débuté en 2002. Source : « L'industrie de la chaussure au Cambodge », ambassade de France au Cambodge, mission économique, 3 juin 2003.

¹⁴¹ L'accord d'accèsion de la Chine à l'OMC prévoit diverses mesures de sauvegarde. Les clauses de sauvegarde spécifiques au secteur textile pourront être invoquées jusqu'en 2008 par les membres de l'OMC en cas de trop forte concurrence des exportations chinoises.

chinoises qui ont délocalisé leur production au Cambodge travaillent essentiellement avec les grands acheteurs américains et européens qui, sous la pression des associations de consommateurs, sont plus attentifs aux conditions de travail des pays producteurs. Ainsi, telle entreprise taiwanaise tire-t-elle avant tout bénéfice de sa production au Cambodge de l'application de l'ensemble des conventions de base de l'OIT et du contrôle exercé dans ce domaine par le projet financé conjointement par les gouvernements américain et cambodgien¹⁴².

Pour autant, la présence des Chinois du continent dans l'industrie du textile cambodgienne ne doit pas se mesurer simplement à l'aune de leurs investissements mais également au fait que la majeure partie de l'encadrement salarié des entreprises sino-chinoises vient de Chine populaire. En fait, le développement de cette industrie participe à la fois d'un processus de délocalisation classique et d'un processus d'intégration, celui des cadres supérieurs chinois. Pour mieux comprendre ce dernier, il n'est pas inutile de retracer rapidement l'intégration sino-taiwanaise elle-même pour laquelle ces deux processus se sont succédé dans le temps.

Il convient d'insister sur le caractère paradoxal de cette intégration puisqu'elle va de pair avec un accroissement de la tension militaire dans le détroit de Formose et donc l'impossibilité d'ouvrir des relations aériennes et maritimes directes entre les deux rives. La première phase de la délocalisation de l'industrie taiwanaise sur le continent, une industrie exportatrice essentiellement, précédée de quelques années par l'industrie hongkongaise, répondait à la nécessité de diminuer les coûts de production en échappant à des législations sociales plus contraignantes. L'implantation des usines hongkongaises et taiwanaises dans le sud de la Chine à la fin des années 1980 et au début des années 1990 a donc abouti à une véritable surexploitation de la main-d'œuvre chinoise. Par ces délocalisations le sud de la Chine s'est transformé en un gigantesque *sweatshop* grâce à la collusion entre patrons hongkongais et taiwanais, d'un côté, bureaucrates locaux chinois, de l'autre. Le fait que la main-d'œuvre soit une population de migrantes des zones rurales éloignées du littoral et donc logée dans les dortoirs des usines augmentait le pouvoir coercitif du patronat¹⁴³.

¹⁴² Entretien avec un patron taiwanais, Phnom Penh, 8 octobre 2004.

¹⁴³ Sur les conditions de travail dans les entreprises taiwanaises et hongkongaises du sud de la Chine au début des années 1990, voir Ching Kwan Lee, *Gender and the South China Miracle*, Berkeley, University of California Press, 1998 ; « Factory Regimes of Chinese Capitalism : Different Cultural Logics in Labor Control » in Aihwa Ong et Donald Nonini (dir.), *Undergrounded Empires. The Cultural Politics of Modern Chinese*

Même si les délocalisations d'entreprises provenant des Chines périphériques ou de la diaspora chinoise ont été avant tout motivé par les quotas dont bénéficiait le Cambodge jusqu'au 1^{er} janvier 2005 et par l'effet d'image produit par le respect des réglementations internationales en matière de droit du travail, la recherche d'un avantage comparatif en termes de coût de main-d'œuvre¹⁴⁴ entre également en ligne de compte¹⁴⁵. Au-delà du respect du droit, les entrepreneurs sino-chinois cherchent avant tout à comprimer au maximum le coût de la main-d'œuvre : des entretiens tant avec des inspecteurs du travail qu'avec des patrons taiwanais renvoient, ici comme ailleurs, au schéma classique de l'exploitation du différentiel que recèle une frontière nationale. Tel patron déclare sans ambages : « Les ouvrières sont peu éduquées. Elles ont tendance à suivre les meneurs de grève comme des moutons. Les syndicats sont très durs »¹⁴⁶. De fait, les conflits, s'ils ne remettent pas en cause l'amélioration constante des conditions de travail, sont nombreux entre patrons sino-chinois et salariées cambodgiennes. Beaucoup tiennent au fait même que les contremaîtres chinois ne parlent pas khmer, ce qui permet au patron de se disculper lorsqu'une consigne, violant le droit du travail, lui est reprochée – c'est au traducteur qu'incombera alors la faute. Le calcul des salaires est également source de contentieux. La prime de 5 dollars récompensant vingt-six jours de travail consécutif est souvent perçue comme une prime anti-grève. Et lorsqu'une ouvrière choisit d'être payée à la pièce, et non au mois, une partie de son salaire peut lui être refusée si les pièces ne sont pas jugées de bonne qualité. Surtout, elle peut être privée du supplément de matière première lui permettant de dégager un quelconque bénéfice par rapport au salaire mensuel. L'absence d'avance sur salaire est également un problème crucial dans la mesure où les dépenses de santé sont la principale cause d'endettement des familles cambodgiennes¹⁴⁷.

La comparaison avec l'industrie taiwanaise délocalisée dans le sud de la Chine informe sur la division régionale du travail mais non sur les rapports entre la Chine continentale et ses marchés insulaires. Si les entreprises chinoises du Cambodge renvoient à la formation d'une Grande Chine c'est en raison de la composition même de leurs personnels

Transnationalism, New York et Londres, Routledge, 1997, pp. 115-142 ; Anita Chan, « Labor Standards and Human Rights : Chinese Workers under Market Socialism », *Human Rights Quarterly*, vol. 20, n° 4, 1998, pp. 886-904 et « The Conditions of Chinese Workers in East-Asian Funded Enterprises » in Anita Chan (dir.), *Chinese Sociology and Anthropology*, n° 30, été 1998.

¹⁴⁴ En 1999-2000, le coût horaire était estimé à 0,29 dollar au Cambodge et à 1,12 dollars en Chine et ce malgré la sous-évaluation du yuan. Voir Cattaneo et Marniesse, op. cit. p. 53 et 54.

¹⁴⁵ Entretiens avec des patrons taiwanais, Phnom Penh, 8 et 9 octobre 2004.

¹⁴⁶ Idem.

¹⁴⁷ Sur la base de 55 dollars par mois, Sarah Marniesse et Olivier Cattaneo estiment que 32 dollars sont envoyés à la famille : Cattaneo et Marniesse, *Le Cambodge, de l'ère des quotas textiles au libre échange*, op.cit., p. 51.

d'encadrement qui, mêlant Taiwanais et Chinois du continent, revient à la formation d'une classe d'expatriés sino-chinois. Un détour par la deuxième phase dans laquelle est entrée l'intégration économique sino-taiwanaise est à cet égard éclairant. Depuis la fin des années 1990, l'intégration économique sino-taiwanaise n'est plus fondée sur une délocalisation physique des entreprises mais sur une intégration des cadres supérieurs. Le développement des industries de pointe, l'électronique en particulier, repose désormais sur l'existence de centres de formation d'excellence mis en place par des Taiwanais, généralement dans la Silicon Valley dont ils sont eux-mêmes souvent issus, où se retrouvent ingénieurs chinois et taiwanais. Et c'est dans ces véritables « couveuses » (*incubator*) que sont recrutés les cadres supérieurs des firmes taiwanaises délocalisées sur le continent, mais aussi hongkongaises, singapouriennes, voire américaines¹⁴⁸. Plus généralement, une partie du développement industriel de l'Asie parie, surtout depuis la crise financière de 1997-1998, sur la création de « pôles d'excellence » : les nouveaux migrants, chinois avant tout, sont des expatriés, dont les déplacements sont gérés en fonction de la valorisation de leur capital intellectuel. Cette nouvelle gestion des « talents », cette valorisation du capital intellectuel, ne se fait pas au mépris des frontières nationales, mais bien au contraire grâce à un partenariat entre technocrates et managers¹⁴⁹. Mais ce faisant, une partie du droit social et du droit du travail est déterritorialisée puisque les salaires ainsi que les divers avantages fiscaux, éducatifs, sociaux qui leurs sont attachés sont conçus pour une classe sinon post- du moins par-nationale. La réflexion conduite dans ce domaine par Aihwa Ong la conduit à discerner une nouvelle économie morale, celle d'une « globalized intellectual citizenship »¹⁵⁰.

L'échelle à laquelle cette valorisation du capital intellectuel est faite dans des secteurs comme celui des nouvelles technologies de l'information pourrait interdire tout parallèle avec les entreprises sino-chinoises du Cambodge. Il n'en reste pas moins que le processus est de même nature. Que l'entreprise soit taiwanaise, hongkongaise, singapourienne ou chinoise de

¹⁴⁸ Voir Leng, Tse-Kang, « Economic Globalization and IT Talent Flows Across the Taiwan Straits : The Taipei-Shanghai-Silicon Valley Triangle », *Asian Survey*, vol. XLII, n° 2, mars-avril 2002, pp. 230-250; et « Global Networking and the New Division of Labor across the Taiwan Straits » in Françoise Mengin (dir.), *Cyber China. Reshaping National Identities in the Age of Information*, New York, Palgrave, 2004, pp. 185-203.

¹⁴⁹ « I use the term *flexible citizenship* to refer especially to the strategies and effects of mobile managers, technocrats, and professionals seeking to both circumvent *and* benefit from different nation-state regimes by selecting different sites for investments, work, and family relocation. Such repositioning in relation to global markets, however, should not lead one to assume that the nation-state is losing control of its borders. State regimes are constantly adjusting to the influx of different kinds of immigrants and to ways of engaging global capitalism that will benefit the country while minimizing the costs. *Flexible Citizenship. The Cultural Logics of Transnationality*, Durham et Londres, Duke University Press, 1999, p. 112. Souligné dans le texte.

¹⁵⁰ Voir Aihwa Ong, « Urban Assemblages : An Econological Sense of the Knowledge Economy », in Mengin (dir.), *Cyber China*..., op. cit, pp. 237-253.

Malaisie, presque toutes complètent le personnel de direction (de une à cinq personnes) par un personnel d'encadrement recruté en Chine continentale. Telle entreprise taiwanaise faisant travailler un millier d'ouvrières cambodgiennes emploie, en plus d'un sous-directeur taiwanais, sept cadres recrutés en Chine populaire¹⁵¹. Leur nombre peut aller jusqu'à quarante. Ces cadres sont recrutés dans des agences spécialisées, situées à Shanghai généralement, sur la base de contrats à durée déterminée de deux ans, et laissent généralement leurs familles en Chine pendant la durée de leur expatriation au Cambodge. Ils sont certes payés plus cher que s'ils étaient recrutés localement – la somme de 700 dollars par mois a été avancée par les uns¹⁵², celle de 400 dollars par d'autres¹⁵³ -, mais ils sont considérés plus compétents que les cadres cambodgiens, et moins chers que s'ils venaient de Taiwan, de Hong Kong ou de Singapour¹⁵⁴. Le fait qu'ils parlent chinois est également considéré comme un atout, ce qui est assez paradoxal étant donné que nombre de conflits trouvent leur origine dans les multiples problèmes de traduction auxquels les contremaîtres sont confrontés.

Les nouveaux immigrants (*xinyimin*) doivent donc être scindés en deux catégories : ceux qui ont vocation à s'installer au Cambodge et à se fondre dans la communauté sino-khmère et les transmigrants qui se meuvent en Asie au gré des stratégies d'accumulation du capital.

Le mandarin, lingua franca

Cette reconstitution virtuelle de la Grande Chine va de pair avec un renouveau de la langue chinoise au Cambodge. Il résulte de la suspension de toute politique discriminatoire à l'égard de la communauté sino-khmère et, avant tout, de l'afflux de nouveaux immigrants. D'après les observations d'un fonctionnaire international venu à plusieurs reprises faire des séjours longs au Cambodge, le chinois ne se situait qu'au quatrième rang parmi les langues les plus parlées au Cambodge au début des années 1990¹⁵⁵, puis est passé au troisième rang vers 1997-1998¹⁵⁶, pour être aujourd'hui en deuxième position à égalité avec l'anglais¹⁵⁷. Même parfaitement empirique, ce constat dénote une tendance.

¹⁵¹ Source : entretien avec un patron taiwanais, Phnom Penh, 8 octobre 2004.

¹⁵² Entretien avec un inspecteur du travail, Phnom Penh, 14 octobre 2004.

¹⁵³ Voir note 104.

¹⁵⁴ Le GMAC cherche à former des contremaîtres qui se substitueront à l'encadrement chinois : Cattaneo et Marniesse, *Le Cambodge, de l'ère des quotas textiles au libre échange*, op. cit., note 21, p. 44.

¹⁵⁵ Khmer/français/anglais

¹⁵⁶ Khmer/anglais/thai/chinois.

En fait, ce renouveau du chinois repose moins sur l'usage des dialectes que sur l'apprentissage du mandarin – dans les classes moyennes et aisées il va de soi. Cet engouement pour le mandarin s'observe non seulement dans la communauté sino-khmère qui a tendance à faire apprendre à ses enfants la *lingua franca* plutôt que le dialecte des ancêtres, mais également dans la société cambodgienne elle-même : 30% de la population scolaire et étudiante khmère fréquenterait des écoles chinoises¹⁵⁸. Parmi les dignitaires du PPC qui ont des relations étroites avec la Chine, citons Chea Sim, président du Sénat, dont le fils a poursuivi ses études à Hainan et l'ancien gouverneur de Phnom Penh Chea Sophara qui a étudié en Chine et dont les enfants sont allés dans des écoles chinoises au Cambodge¹⁵⁹.

La progression de l'apprentissage du mandarin s'observe dans toutes les communautés chinoises d'outre-mer comme, plus généralement, au sein des élites asiatiques voire, à un degré moindre mais d'autant plus significatif, au sein des élites américaines et européennes. Elle est souvent sous-tendue par un discours culturaliste, dont celui sur les « valeurs asiatiques » en Asie du Sud-Est s'est fait l'écho au début des années 1990. Elle est bien sûr activement soutenue par le gouvernement de Pékin. Non seulement les écoles chinoises à l'étranger sont fortement subventionnées, mais il existe des quotas pour les étudiants chinois d'outre-mer dans les universités chinoises, avantage substantiel étant donné le caractère très compétitif de l'entrée à l'université en Chine.

Or, malgré son histoire récente, sa condition de PMA, la taille relativement petite de son territoire, le Cambodge comprend proportionnellement davantage d'écoles chinoises que les autres pays de la région. L'école Danhua, à Phnom Penh, avec ses 14.000 élèves¹⁶⁰ est même la plus grande école chinoise hors de Chine. Son directeur et la moitié du corps professoral viennent de Chine. En outre, depuis 1998, des bourses d'études sont offertes par le gouvernement chinois aux Sino-khmers qui désirent poursuivre leurs études secondaires et supérieures en Chine. Et, depuis juin 1998¹⁶¹, une chaîne publique cambodgienne diffuse un journal télévisé en langue chinoise

¹⁵⁷ Source : entretien, Phnom Penh, 11 octobre 2004.

¹⁵⁸ Marks, "China's Cambodia Strategy", article cité, p. 5.

¹⁵⁹ Entretien, Phnom Penh, 11 octobre 2004 ; Edwards, "Time Travels...", chapitre cité, p. 279; Marks, "China's Cambodia Strategy", article cité, p. 7.

¹⁶⁰ *Far Eastern Economic*, 17 juin 2004, p. 21.

¹⁶¹ Entretien, Phnom Penh, 11 octobre 2004.

Dans ce renouveau culturel chinois, il est difficile de faire la part de ce qui revient à la politique culturelle, hégémonique diront certains, de Pékin et au discours néo-culturaliste sur les « valeurs asiatiques » tel qu'il s'est construit et propagé à la périphérie. Mais la Chine peut d'autant plus facilement tendre ses rets qu'un discours identitaire y fera écho.

Conclusion

La trajectoire des Chinois du Cambodge démontre amplement que l'identité, ici comme ailleurs, est une variante qui participe d'une stratégie d'accumulation du capital, qu'il soit d'ordre matériel ou d'ordre symbolique. Pour autant, la formule à l'emporte-pièce « les Chinois, c'est le commerce » est extrêmement dangereuse puisqu'elle permet de faire l'impasse sur ceux qui n'ont pas cherché à s'illustrer dans cette activité ou à qui cette opportunité a été déniée. La part non négligeable d'immigrés chinois qui au fil des siècles se sont progressivement khmérés jusqu'à oublier leur dialecte témoigne du premier cas de figure. Les sévères restrictions qui ont pesé sur l'activité des commerçants sino-khmers sous l'ancien régime témoignent du second. C'est donc bien l'économie politique dans laquelle s'insèrent les Chinois d'outre-mer qui détermine et circonscrit leur activité marchande. L'Etat-PPC a précisément renoué avec la période qui a précédé l'instauration du protectorat français, lorsque des pans entiers de l'économie étaient « aux mains des Chinois » : l'usure, l'opium, l'alcool, les jeux, la pêche, l'exploitation du bois et des plantations de poivre, l'import-export, les pharmacies et les cabinets de dentistes. Aujourd'hui, on les retrouve dans les concessions forestières, l'exploitation du sous-sol cambodgien, l'industrie de la confection, mais aussi les multiples cliniques et officines pharmaceutiques, le commerce de détail, et, bien sûr, dans les trafics en tout genre, en matière de jeu, de sexe, de drogue.

Mais, et là encore la présente étude le démontre à l'envi, s'arrêter au constat que les Chinois « tiennent l'économie cambodgienne » c'est s'interdire de comprendre la réalité plurielle, aux conséquences multiples et parfois antagonistes, de la présence chinoise dans ce pays. Le clivage principal oppose la communauté sino-khmère d'un côté, les nouveaux immigrés de l'autre. Mais pour ces derniers, il faut aussitôt distinguer la cohorte des nombreux *losers* : les travailleurs immigrés en situation de quasi-esclavage dans certaines concessions forestières ou minières, les prostituées sans papiers, les dissidents menacés d'extradition sous la pression de l'ambassade de Chine, entre autres. Surtout, ne pas prendre

soin de déterminer clairement l'origine géographique de l'investissement dit chinois peut conduire à une mécompréhension des processus. Ainsi, pour ce qui concerne l'industrie textile, l'investissement chinois est, avant tout, taiwanais, hongkongais, singapourien ou chinois de Malaisie ce qui n'est pas sans conséquences pour la pérennité de ce secteur.

Cependant, si les acteurs chinois au Cambodge sont multiples, si les *success stories* devraient être relativisées par les *losers' stories*, il y a, concomitamment, cette mainmise croissante de la Chine populaire sur le Cambodge. Même si en tant que pourvoyeur d'aide la Chine se situe encore loin derrière le Japon, le Cambodge se place au premier rang des pays recevant une aide chinoise. Surtout, au-delà de l'aide officielle, il y a les marchés accordés aux entreprises d'Etat chinoises et aux administrations, l'aide militaire ou le financement des écoles chinoises.

Mais, l'aide multiforme de la Chine doit avant tout être mesurée à l'aune de deux spécificités propres qui cumulées, la distinguent de celles de tous les autres bailleurs de fonds dont dépend l'économie cambodgienne depuis la fin de la guerre civile : elle s'inscrit dans une relation élective, d'une part, et est exempte de toute « politique du remords », d'autre part. Dans une très grande continuité historique, la relation Pékin-Phnom Penh est celle de partenaires obligés. Il s'agit pour Pékin de sécuriser les termes d'une alliance de revers contre le Vietnam, de contrebalancer par la relation bilatérale une régionalisation qui pourrait, à terme, concurrencer la montée en puissance de la Chine, de s'assurer un accès privilégié à des matières premières et à des voies de pénétration stratégiques. Pour le Cambodge, l'aide de la Chine peut lui permettre de s'affranchir, du moins partiellement, de sa double dépendance à l'égard du Vietnam et de la Thaïlande et, plus précisément, de minimiser les effets de la montée en puissance de celle-ci dans la région.

Or, contrairement à tous les autres pourvoyeurs, la Chine n'obéit aucunement à la politique du remords en aidant le Cambodge, tant s'en faut ! Dès lors, l'assistance de la Chine présente l'avantage pour le régime hunsenien d'être libre de toute rhétorique démocratique, même si elle n'est souvent que de pure forme chez les autres bailleurs de fonds. Bien plus, l'aide chinoise est conditionnée par des pratiques qui renforcent directement l'économie de prédation et le régime policier, qu'il s'agisse de l'octroi de concessions, de l'extradition de réfugiés politiques ou encore de la marchandisation de l'éducation. Certes, la politique du remords revient à financer la domination politique. Mais ce sont la mise en œuvre et la

consolidation de pratiques anti-démocratiques qui conditionnent directement l'aide chinoise. Pour autant, l'assistance matérielle et le soutien politique que Hun Sen peut trouver à Pékin ne sauraient détourner celui-ci de rechercher, parallèlement, une légitimation de la communauté internationale en redorant, à intervalles réguliers, l'image du Cambodge auprès des bailleurs de fonds occidentaux. Ces actions limitées - le respect des conventions de l'OIT dans l'industrie de la confection par exemple - alimentent à leur tour les logiques perverses des financements occidentaux. La politique étrangère de Hun Sen restera donc tout autant américaine que chinoise.

Enfin, et sans que cela remette en cause l'urgente nécessité de se départir d'une vision une et culturaliste des réseaux chinois, force est de constater que la présence chinoise au Cambodge témoigne, comme dans d'autres pays d'Asie du Sud-Est, d'un processus de formation d'une élite transnationale sino-chinoise. Si toutes les fortunes de la diaspora ne sauraient s'analyser en termes de « capitalisme à la chinoise » - il n'existe qu'un capitalisme pratiqué par des entrepreneurs chinois ou d'origine chinoise - une nouvelle classe d'entrepreneurs sino-chinois émerge. Ils sont transnationaux dans la mesure où leur carrière repose avant tout sur une mobilité géographique permettant une valorisation optimale du capital dit intellectuel. Et parce que se nourrissant du différentiel que représente la frontière, cette transnationalisation des élites ne saurait prélude à une disparition des frontières nationales. Mais au-delà de la mobilité géographique, ce sont les modes de subjectivation produits par cette nouvelle élite entrepreneuriale qui participent d'un processus transnational. Ceux-ci reposent sur le renouveau de l'usage du mandarin, mais aussi sur des usages sociaux bien précis, qu'ils soient vestimentaires, culinaires, touristiques ou sportifs. En plus des écoles chinoises, gageons que dans un avenir proche les *coffee shops* des futures tours de Phnom Penh et de Sihanoukville, les lobbys des grandes chaînes d'hôtels internationaux et les inévitables *greens* deviendront les terrains obligés des sinologues se rendant au Cambodge.